



SYNTHESE DES RAPPORTS D'ACTIVITE

**DES INSTANCES BASSIN
ENSEIGNEMENT QUALIFIANT-
FORMATION-EMPLOI**

2017

-

2019

Table des matières

Cadre et méthode de travail	4
Préalable: ressources humaines et fonctionnelles des Instances bassin	5
1. Permettre un dialogue et une concertation permanente entre les interlocuteurs sociaux et les acteurs locaux de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion.	6
2. Collecte des données élaboration des rapports analytiques et prospectifs, définition des thématiques communes et recommandations	9
2.1. Les rapports analytiques et prospectifs et les thématiques communes	9
2.2. Travaux inter-bassins.....	11
2.2.1. Réunions de coordination	12
2.2.2. Journées d'échanges inter-équipes	12
2.2.3. Colloques inter-bassins sectoriels.....	12
2.3. Les aspects méthodologiques.....	13
3. Pôles de synergies et autres actions des Instances.....	17
3.1. Pôles de synergies	17
3.2. Autres actions développées par les Instances.....	34
3.2.1. IBEFE Brabant wallon.....	34
3.2.2. IBEFE Hainaut-Sud.....	34
3.2.3. IBEFE Huy-Waremme	35
3.2.4. IBEFE Liège.....	35
3.2.5. IBEFE Luxembourg	36
3.2.6. IBEFE WAPI	37
3.2.7. IBEFE Namur	37
3.2.8. IBEFE Verviers.....	38
4. Mission de remise d'avis	38
4.1. Agrément des Centres d'Insertion Socioprofessionnelle (CISP).....	39
4.2. Appels à projets CNE du FOREM.....	39
4.3. Missions régionales pour l'Emploi	40
4.4. Crédit-adaptation	40
4.5. Plan Formation-Insertion	40
4.6. Equipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant.....	40
4.7. Formation des travailleurs des Agences Locales pour l'Emploi (ALE)	40
4.8. Plan de redéploiement de la chambre "enseignement"	40
4.9. Les Structures collectives d'enseignement supérieur	41
4.10. Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (CFISPA – AVIQ).....	41
4.11. Appel à projets FSE Garantie Jeunesse 2014-2020	41
4.12. Avis d'initiative	42

4.13. Mission d'expertise	42
4.14. Mission d'avis de l'IBEFE Bruxelles	42
4.15. Avis des CSEF 2017-2019 dispositifs formation-insertion	44
5. Fonctionnement des Chambres	45
5.1. Les chambres "emploi et formation"	45
5.1.1. CSEF Brabant wallon.....	45
5.1.2. CSEF Huy-Waremme	45
5.1.3. CSEF Luxembourg	46
5.1.4. CSEF Namur	46
5.1.5. CSEF Mons et Centre	47
5.1.5.1. CSEF Mons.....	47
5.1.5.2. CSEF Centre	48
5.1.5.3. Les actions conjointes des CSEF du Centre et de Mons	49
5.1.6. CSEF Hainaut-Sud	49
5.1.7. CSEF Verviers	50
5.2. Les chambres "enseignement"	51
5.2.1. Les plans de redéploiement	52
5.2.2. Budget	54
5.2.3. Exemples d'actions de valorisation menées par les Chambres Enseignement	56
6. Autres missions confiées par les Gouvernements	58
6.1. Prévention du radicalisme/ Emploi et interculturelité.....	58
6.2. Cités des Métiers – Dispositif multi partenarial d'orientation tout au long de la vie	61
6.3. Les Assises 2020 de l'enseignement et de la formation.....	61
6.4. Plan Formation 2020.....	62

Cadre et méthode de travail

L'article 20 de l'accord de coopération du 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la mise en œuvre des Bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (EFE) prévoit que : « Chaque Instance bassin rédige, sur base d'un document type arrêté par les Gouvernements et Collège, un rapport annuel présentant l'ensemble des actions et projets mis en œuvre ainsi que l'évolution globale de l'offre de formation et d'enseignement qualifiant sur le Bassin EFE durant l'année écoulée . Ces rapports sont compilés et commentés dans un rapport d'activité annuel par l'Assemblée des Instances Bassin telle que visée par l'article 8.

Les rapports d'activité 2017-2019 des Instances bassin ont été communiqués à l'Assemblée des IB EFE en février 2019. Ces rapports d'activités ont été réalisés selon une structure commune convenue entre les Instances bassin, l'IWEPS/IBSA et le secrétariat et avalisée par l'Assemblée. Cette structure s'articule sur les 7 missions confiées aux Instances bassin par l'accord de coopération, à savoir :

- « 1) Permettre un dialogue et une concertation permanente entre les interlocuteurs sociaux, les acteurs locaux de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion ;
- 2) Assurer de manière permanente le recueil, la synthèse, le croisement et la mise en contexte des analyses réalisées par les administrations, les opérateurs d'enseignement, de formation, d'emploi et d'insertion et par les experts scientifiques et méthodologiques, tels que visés à l'article 6, alinéa 7, en termes de besoins d'emploi, d'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle existante ainsi que des ressources disponibles sur le bassin EFE ;
- 3) Etablir, sur base des analyses visées au point 2 et dans le cadre des grandes orientations socio-économiques de la Région de Bruxelles-capitale et de la Région wallonne définies dans leurs plans respectifs, une liste de thématiques communes aux filières professionnelles et métiers et diffuser celle-ci auprès des opérateurs d'enseignement qualifiant, de formation professionnelle, d'emploi et d'insertion ;
- 4) Transmettre des informations, rendre des avis, formuler des orientations aux opérateurs d'enseignement qualifiant (en ce compris aux CEFA), de formation professionnelle et d'insertion en matière d'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle ;
- 5) Développer des pôles de synergies afin de permettre l'émergence de projets communs visant à l'amélioration des dispositifs locaux de formation professionnelle et d'insertion en matière d'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle ;
- 6) Intégrer et assurer le bon fonctionnement des chambres de l'Instance bassin telles que définies à l'article 6 ;
- 7) Mettre en œuvre et assurer le bon fonctionnement de toute autre chambre visant à accueillir une nouvelle mission dans le domaine des politiques croisées en matière d'enseignement qualifiant, de formation et d'insertion, confiée aux Instances bassin par les parties signataires. »

Cette synthèse des rapports d'activités ne peut rendre compte de l'étendue et de la diversité des actions mises en œuvre par les Instances bassin. Le lecteur intéressé est donc invité à se référer aux rapports d'activités des différentes Instances, accessibles via le site portail des Instances bassin EFE (bassinefe.be) ou le site de chaque Instance.

Préalable: ressources humaines et fonctionnelles des Instances bassin

Pour l'ensemble des Instances bassin, les ressources humaines disponibles se chiffraient à 71,96ETP au 01.01.2017 et à 73,06 ETP au 31.12. 2019. Globalement, les ressources humaines affectées au dispositif apparaissent donc assez conséquentes.

Cependant, rapportées à l'échelle d'un bassin et au regard du champ et des missions couvertes par les Instances, ces ressources humaines apparaissent très limitées : elles sont en 2019 de l'ordre de 7 ETP pour le bassin dans les instances wallonnes et de 8 pour le bassin bruxellois qui couvre une région entière. En outre, vu leur taille réduite, les équipes des Instances bassin sont particulièrement sensibles aux variations de leur effectif pour cause de départ, absence de longue durée et fortement impactées par la lenteur des procédures de remplacement de ces agents.

Outre les Présidents, des équipes des Instances bassin sont composées d'un coordinateur ou d'un responsable de service (Bruxelles), de chargés de mission, d'analystes, d'assistants administratifs et d'un chef de projet affecté à la chambre "enseignement".

Les moyens humains mobilisés pour le dispositif bassin sont financés principalement par la Wallonie : en 2019, sur 73 ETP, 55 ETP ont été financés pour la Wallonie, 10 par la Fédération Wallonie-Bruxelles et 8 par la Commission communautaire française.

En 2017, les ressources humaines des Instances bassin wallonnes ont été augmentées d'un agent supplémentaire par bassin chargé de travailler spécifiquement sur la promotion de l'emploi des personnes étrangères ou d'origine étrangère dans le cadre du Plan de prévention du radicalisme du Gouvernement wallon. Celui-ci a mis fin à cette mission le 31.12.2018.

Tableau récapitulatif des ressources humaines des IBEFE 2017-2019				
	au 01.01.2017		au 31.12.2019	
	<i>RW/COCOF</i>	<i>CF</i>	<i>RW/COCOF</i>	<i>CF</i>
IBEFE BW	6,1	1	6,3	1
IBEFE Hainaut Centre	8,7	1	7,9	1
IBEFE Hainaut Sud	6,6	1	6,4	1
IBEFE Huy-Waremme	5,6	1	4,2	1
IBEFE Liège	4,96	1	5,16	1
IBEFE Luxembourg	4,2	1	5	1
IBEFE Namur	5,6	1	4,3	1
IBEFE Verviers	8,1	1	7,9	1
IBEFE WAPI	7,1	-	7,9	1
Total IBEFE RW	56,96	8	55,06	9-
IBEFE Bruxelles	6,1	1	8	1
Total (ETP)	62,96	9	63,06	10

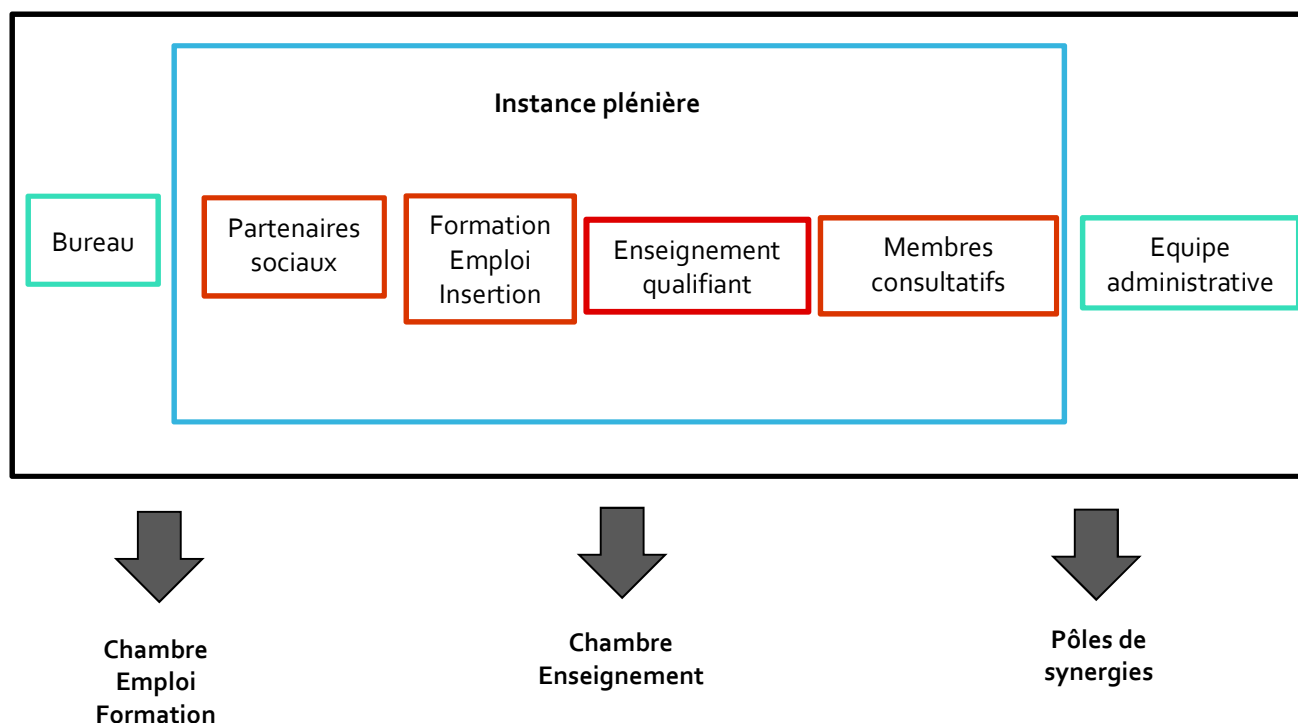
Sources: Rapports d'activité des IBEFE

Les frais de fonctionnement des 9 Instances bassin wallonnes qui constituent les moyens qu'elles peuvent consacrer à la mise en œuvre des pôles de synergie et autres projets s'élevaient en 2017 à un montant de l'ordre de 250.000 € et en 2019 à un montant de l'ordre de 300.000 €, soit des moyens extrêmement limités par rapport à l'ampleur des projets développés et missions attribuées.

1. Permettre un dialogue et une concertation permanente entre les interlocuteurs sociaux et les acteurs locaux de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion.

Cette première mission constitue le cœur du dispositif, sa spécificité et le socle sur lequel les Instances bassin s'appuient pour la réalisation de leurs missions.

Ce dialogue et cette concertation permanente entre interlocuteurs sociaux et acteurs locaux de l'enseignement de l'emploi de la formation et de l'insertion se réalisent notamment à travers les réunions des Instances bassin et de leur Bureau ainsi que des Chambres subrégionales de l'emploi et de la formation et des Chambres "enseignement" (en Wallonie) auxquelles s'ajoutent encore les réunions consacrées à la mise en œuvre des pôles de synergie ou à d'autres actions développées par les Instances ou les Chambres.



Les rapports d'activités des Instances bassin contiennent les relevés détaillés de ces réunions pour la période 2017-2019, synthétisés dans le tableau ci-dessous

Complémentairement à ces réunions de l'Instance et des Chambres, les membres des Instances bassin participent également à de nombreuses réunions et actions extérieures sur leur territoire avec les acteurs locaux de l'emploi, la formation, l'enseignement et l'insertion sur des thématiques telles que l'orientation, l'alternance et les stages, la promotion et l'information sur les métiers, la lutte contre le dumping social, les NEETS, la diversité, l'esprit d'entreprendre, la mobilité, l'alphabétisation, ...

Dans leur mission de dialogue et concertation permanente avec les acteurs locaux, les Instances bassin sont également représentées dans différents organismes actifs sur leur territoire, dont principalement:

- Les conseils d'administration des MIRE;
- Les Intercommunales de développement économique;
- Les Conseils d'administration des Cités des Métiers;
- Les Comités d'accompagnement des Centres de technologie avancée (CTA) ;
- Les partenaire EFE et de concertation néerlandophones (Bruxelles).

Toujours dans le cadre de cette logique de concertation et dialogue, on relèvera encore que:

- La plupart des Instances bassin ont décidé d'inviter des représentants des Intercommunales de développement économique à participer à leurs travaux avec voix consultative;
- Certaines Instances bassin ont décidé de maintenir une Commission consultative sous-régionale en tant que lieu de concertation locale entre interlocuteurs sociaux et opérateurs de formation et d'insertion.
- Depuis début 2018, l'IBEFE de Huy-Waremme a créé une Commission des Opérateurs de Formation et d'Insertion (COFI) qui est assimilable à une 3^{ème} Chambre. A cet effet, le ROI de l'IBEFE a été modifié avec l'intégration d'un chapitre relatif à la COFI et son fonctionnement. L'IBEFE de Huy-Waremme a fait usage de la possibilité prévue dans l'accord de coopération de créer une Chambre supplémentaire.

	IBEFE			IBEFE Bureau			Chambre Emploi/Formation (+ COFI/CCSR)			Chambre Enseignement			Bureau Chambre Enseignement		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
IBEFE BW	6	6	7	2	0	0	4	5	4	3	3	2	0	1	1
IBEFE Bxl	10	9	-8	10	10	8				2	1	1	2	3	3
IBEFE HC							(MONS)								
	4	6	6	4	6	6	3	4	3	2	3	2	3	3	4
IBEFE HS							(CENTRE)								
	3	5	3	6	6	6	6	6	6	7	12	7	-	-	-
IBEFE HW	6	6	5	8	8	6	4	5	6	2	3	1	3	3	1
							(COFI) ¹								
IBEFE Liège															
	7	7	7	7	7	7	6	7	5	4	4	4	4	-	-
IBEFE Lux.							(CCSR) ²								
IBEFE Namur	4	5	3	5	5	4	2	3	2	5	4	4	-	-	-
IBEFE Verviers	6	5	5	5	7	7	4	5	4	4	5	3	-	-	-
IBEFE WAPI	5	5	6	-	-	-	5	4	2	3	2	2	-	-	-
IBEFE WAPI	4	5	4	4	7	4	4	4	3	2	1	2	-	-	-

¹ COFI : Commission des Opérateurs Formation Insertion

² CCSR : Commission consultative sous régionale

2. Collecte des données élaboration des rapports analytiques et prospectifs, définition des thématiques communes et recommandations

2.1. Les rapports analytiques et prospectifs et les thématiques communes

Selon les termes de l'accord de coopération, les Instances bassin ont notamment pour mission « *d'assurer de manière permanente le recueil, la synthèse et la mise en contexte des analyses réalisées par les administrations et les opérateurs d'enseignement, de formation, d'emploi et d'insertion (...), en termes de besoin d'emploi, d'offre d'enseignement qualifiant et formation professionnelle existante ainsi que des ressources disponibles sur le bassin EFE* »

« L'objectif est de mettre à disposition des acteurs locaux et plus particulièrement des opérateurs de formation professionnelle, d'enseignement qualifiant et d'insertion, un socle commun d'informations qui pour le bassin EFE concerné présente la situation démographique, les tendances de l'emploi, les chiffres des embauches et les métiers en tension ou en pénurie, les métiers émergents, la tendance du chômage et les besoins en matière d'offre de formation professionnelle et d'enseignement qualifiant et de fréquentation des différentes filières d'enseignement et de formation ».

Sur base de ce **rapport analytique et prospectif (RAP)**, « *chaque Instance a pour mission d'établir et actualiser de façon régulière une liste de thématiques communes aux filières professionnelles et métiers pour les opérateurs d'enseignement qualifiant, de formation professionnelle et d'insertion sur le bassin concerné* ».

Selon les termes de l'accord de coopération, cette liste de thématiques communes prioritaires « *a pour objet d'orienter et de favoriser l'adaptation de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle aux besoins socio-économiques du bassin EFE. Elle vise également à favoriser le développement de politiques croisées au niveau local à travers la mise en œuvre des pôles de synergies* ».

Schématiquement, la logique de travail des Instances bassin est donc la suivante :

- Collecte des données, analyses et informations nécessaires.
- Synthèse et mise en contexte de ces données.
- Mise à disposition des acteurs d'un socle commun d'informations (rapports analytiques et prospectifs), base pour l'élaboration d'un diagnostic territorial commun aux acteurs.
- Sur cette base et par la concertation entre acteurs, établissement, actualisation régulière et communication de listes de thématiques communes, de recommandations et mise en place de pôles de synergie.

Au printemps 2015, les Instances bassin ont démarré leurs travaux en mettant en commun les moyens et expertises acquises dans le cadre des Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation (CSEF), de la Commission Consultative Formation Emploi Enseignement (CCFEE) et des Instances de Pilotage Inter-réseaux de l'Enseignement Qualifiant (IPIEQ), avec l'appui des services publics de l'emploi et des différentes administrations impliquées dans le dispositif. Sur base des données reçues, un premier rapport analytique et prospectif test (To), a pu être réalisé par toutes les Instances. Ces travaux ont permis de dégager pour la première fois, en décembre 2015, une première série de diagnostics et de recommandations concrètes en termes de filières prioritaires à promouvoir et de pistes de travail communes. Une synthèse des conclusions des 10 premiers rapports a été préparée par les coordinateurs des Instances, le CESW, l'IWEPS, l'IBSA et les Cabinets concernés. Elle fut publiée en juin 2016 sur le site Internet et largement diffusée en format papier.

Compte tenu des difficultés rencontrées notamment dans la collecte des données l'Assemblée a ainsi décidé que, pour la réalisation des rapports T1 en 2016, la priorité serait donnée à l'actualisation des diagnostics et à l'approfondissement des recommandations en matière d'ouvertures d'options, de thématiques communes prioritaires et de création des pôles de synergies, sur base des données existantes et communiquées aux Instances. Parallèlement les équipes des Instances se sont concentrées sur l'élaboration d'une trame commune pour les rapports, la construction de tables de correspondance entre les nomenclatures utilisées par les différents opérateurs, la cartographie, l'intégration de dimensions prospectives, ...

Fin 2016, les rapports T1 présentant des diagnostics et recommandations actualisés ont été publiés sur les sites de chacune des Instances. Ces thématiques communes ont été communiquées à l'ensemble des destinataires prévus par l'Accord de coopération.

Les Présidents et coordinateurs des Instances bassin ont souligné à de nombreuses reprises la charge de travail que constituait la réalisation des rapports analytiques et prospectifs annuels compte tenu des ressources humaines disponibles, des difficultés rencontrées dans la collecte et le traitement des données. Les Instances ont également exprimé la volonté de pouvoir consacrer davantage les moyens des Instances sur la mise en œuvre des pôles de synergies permettant d'apporter des réponses aux problèmes et besoins identifiés sur le territoire. La réalisation d'un rapport analytique et prospectif annuel complet n'apparaissait pas apporter une plus-value significative.

Dès lors, l'Assemblée des Instances bassin, en accord avec les représentants des Ministres y siégeant, a décidé que les rapports analytiques et prospectifs et les thématiques communes et recommandations qui y sont liées seraient dorénavant réalisés tous les 3 ans et auraient donc une validité triennale, les Instances étant libres d'actualiser annuellement ces recommandations en fonction notamment des approfondissements réalisés dans chaque bassin sur différents secteurs et métiers. Il a donc été convenu que les prochains rapports analytiques et prospectifs complets seraient réalisés en 2018 et 2021.

En 2017, dans les différents bassins, le travail s'est donc concentré sur l'actualisation et l'approfondissement des thématiques communes sur base notamment d'ateliers sectoriels centrés sur un secteur, un métier ou un groupe de métiers.

En outre, en réponse à la demande du pouvoir politique d'harmoniser le socle commun d'informations pour disposer dans tous les bassins des mêmes types d'informations structurées de façon semblable, et suite à un important travail méthodologique inter bassin encadré par l'IWEPS et l'administration de l'enseignement, avec le soutien du Forem et du SFMO, les Instances ont adopté une nomenclature de référence externe commune, le ROME V 3. Les recommandations des Instances en termes de secteurs et métiers prioritaires, sont donc à présent exprimées sur base de cette nomenclature qui constitue un langage métier commun. De plus, afin de mettre en évidence les enjeux en termes d'ouverture de nouvelles filières de formation et d'enseignement, ces thématiques communes ont été ventilées en deux catégories :

- Les thématiques communes "création" qui reprennent les métiers prioritaires pour l'ouverture de nouvelles filières.
- Les thématiques communes pour lesquelles les Instances formulent des recommandations en termes de soutien, maintien ou adaptation.

Dans tous les bassins, le rapport T2 accompagné de thématiques communes actualisées a été validé par les Instances et diffusé aux acteurs concernés en novembre 2017.

En 2018, un rapport analytique et prospectif complet a été réalisé dans tous les bassins sur base d'un canevas commun à l'ensemble des Instances. La première partie de ce rapport se compose de 4 chapitres qui apportent une description détaillée du cadre du bassin, de ses caractéristiques socio-économiques, de l'offre d'enseignement qualifiant et formation ainsi que du marché de l'emploi. Les chapitres 5 et 6 portent sur le Diagnostic et les Recommandations en vue d'adapter l'offre d'enseignement et de formation.

Les rapports analytiques et prospectifs constituent un socle commun d'informations et un cadre commun concerté d'orientations stratégiques pour le développement du bassin, un véritable appui au pilotage de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation.

Le RAP 2018 repose sur une nomenclature métiers commune et des tables de correspondance avec les nomenclatures des options ou formations des opérateurs (le ROME V 3) et la structure des rapports est harmonisée, deux éléments qui favorisent les comparaisons et transversalités entre bassins.

Les RAP et thématiques communes ont été validés par les Instances et diffusés aux parties prenantes en novembre/décembre 2018.

En 2019, conformément aux décisions antérieures, les Instances n'ont pas de réalisé de rapport analytique et prospectif complet mais ont procédé à une actualisation des thématiques communes et recommandations en y intégrant des éléments neufs telle la nouvelle liste des Métiers en tension de recrutement du FOREM ou des enseignements tirés de la mise en œuvre des Pôles de synergies dans les différents bassins.

Fin 2019, ces thématiques communes et recommandations ont été validées par les Instances dans les différents bassins et communiquées à l'ensemble des acteurs concernés. Elles ont également fait l'objet d'une présentation simplifiée et didactique lors du séminaire "Instances bassin : bilan, enjeux et perspectives" organisé en novembre 2019.

2.2. Travaux inter-bassins

Afin d'optimiser les travaux méthodologiques et d'assurer la cohérence des travaux des différentes Instances, plusieurs groupes de travail inter-bassins ont été organisés durant la période 2017-2019, avec le soutien de l'IWEPS. Les chargés de mission des diverses Instances y ont apporté leur contribution et expertise :

- **GT « Trame commune »** dont l'objectif était de retravailler la table des matières et le canevas du rapport analytique et prospectif des Instances bassins EFE afin d'aboutir à un résultat mieux harmonisé. Ce GT a produit une proposition de trame commune pour le rapport analytique et prospectif complet de 2018, proposition qui a été validée ensuite par l'Assemblée des Instances bassin. En 2020, le GT travaille à l'élaboration d'une nouvelle trame pour le rapport analytique et prospectif complet de 2021.
- **GT « Thématiques communes »** qui s'est réuni plusieurs fois pour travailler à la mise en commun des thématiques communes 2018 des différents bassins. Il a produit un document de synthèse qui a fait l'objet d'une présentation à l'Assemblée des Instances et lors du séminaire sur le dispositif des Instances bassins EFE du 29 novembre 2019.
- **GT « Nomenclature »** dont l'objectif était de décliner les intitulés des formations des divers opérateurs et de l'enseignement sous une nomenclature métiers et secteurs identique, à savoir le

ROME V3, en vue d'adopter un langage métier commun. Le travail de mise en correspondance des nomenclatures est encore en cours. Ce groupe de travail doit veiller aux mises à jour et évolutions des tables des correspondances entre les diverses nomenclatures.

- **GT « Outils et méthodes »** dont l'objectif est d'échanger sur les méthodologies permettant d'établir les diagnostics et les recommandations et d'harmoniser certaines méthodologies entre bassins. Il a élaboré des fiches de synthèses des méthodes et outils d'enquête et d'analyse (AFOM, MPER). Il a défini la structuration et l'utilisation d'un SharePoint inter bassins. A la demande de l'AIB, il a également travaillé sur une méthode commune pour systématiser le retour par les opérateurs de l'impact des recommandations de l'IBEFE sur l'évolution de l'offre d'enseignement et de formation (article 13, 14 et 15 de l'accord de coopération).
- **GT « Carto - Qgis »** dont l'objectif est de mieux maîtriser l'outil de cartographie Qgis en vue de la réalisation du rapport analytique et prospectif mais aussi d'autres types de publications.
- **GT « Secteurs »** dont l'objectif est de préparer des rencontres entre les bassins et les experts d'un secteur donné. Au cours de cette période, les IBEFE ont organisé trois rencontres sectorielles (construction, commerce et support à l'entreprise). Un rapport des deux dernières rencontres a été publié et diffusé à plus de 600 exemplaires.
- **GT « Aide à la personne »**, en lien avec la participation des Instances au séminaire organisé par le CESE Wallonie sur les métiers et compétences nécessaires à l'avenir dans ce secteur, l'objectif de ce GT est de faire l'inventaire des actions menées dans chaque Instance (passées, actuelles et à venir), échanger des informations sur le secteur de l'aide aux personnes et envisager les possibilités de collaborations inter-bassins dans ce secteur.
- **GT « Orientation »** : échanges de bonnes pratiques inter-bassins sur les actions menées en faveur de l'orientation et de la sensibilisation aux métiers techniques.
- **GT « Digitalisation »** : échanges de bonnes pratiques inter-bassins sur les actions et réflexions menées autour du numérique et de la digitalisation. Le GT est intervenu en soutien d'une journée de réflexion organisée en interbassin le 25 mai 2019 sur « La digitalisation, ses impacts, ses outils » qui a lieu à Marche-en-Famenne.

2.2.1. Réunions de coordination

Des réunions régulières d'échange et de travail sont organisées tous les mois entre les coordinateurs des Instances et l'IWEPS. En complément, différentes réunions de travail ont également été organisées avec les présidents, les cabinets, le CESE et les fournisseurs de données.

2.2.2. Journées d'échanges inter-équipes

Des journées inter-équipes ont également été organisées pour échanger sur les méthodologies et les réalisations dans les pôles de synergies : les 3 février 2017, 4 mai 2017 (séminaire sur la prospective), 22 juin 2017, 5 septembre 2019 (+ teambuilding).

2.2.3. Colloques inter-bassins sectoriels

Enfin, différentes rencontres inter-bassins ont été organisées sur des secteurs d'activités bien précis, en présence d'experts, de manière à pouvoir bénéficier d'un socle d'informations commun sur ces secteurs sans multiplier les sollicitations d'experts : les 15 juin 2017 (« construction »), 26 avril 2018 (« commerce ») ; 3 mai 2018 (« support à l'entreprise »), 22 janvier 2019 (« l'assurance autonomie », pilotée par le CESE).

2.3. Les aspects méthodologiques

Les Instances bassin ont notamment pour mission d'assurer de manière permanente le recueil, le croisement et la mise en contexte des analyses réalisées par les administrations, les opérateurs et les experts scientifiques avec pour objectif la mise à disposition des acteurs d'un socle commun d'information. Ce socle commun est lui-même la base sur laquelle peut se construire par le dialogue et la concertation un diagnostic commun et la formulation de recommandations pour l'évolution de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation.

L'IWEPS et l'IBSA encadrent sur le plan méthodologique ce travail de collecte et d'analyse des données réalisé par les équipes des Instances bassin. Ce rapport d'activités offre l'occasion de dresser un récapitulatif du travail réalisé sur ce terrain, des difficultés rencontrées et des solutions mises en place ou en cours d'élaboration.

Recueil de données

Les opérateurs d'enseignement et de formation fournissent à chaque instance des statistiques agrégées, localisées et ventilées par domaine³

- Fréquentation des filières d'enseignement qualifiant ordinaire, y compris les CEFA et l'enseignement secondaire spécialisé (+certifications et CTA partim).
- fréquentation des unités d'enseignement dans l'enseignement secondaire de promotion sociale (organisation, inscriptions, inscriptions épreuve intégrée)
- Fréquentation des formations IFAPME, SFPME/EFP, inscriptions, certifiés / diplômés, contrats d'alternance et conventions de stage.
- Fréquentation des formations des CISP (Interfede puis SPW), stagiaires, stages, ...
- Fréquentation des formations proposées aux travailleurs et aux demandeurs d'emploi, centres en gestion propre Forem et en partenariat, contrats, heures de formation+ stages et CecaF.
- Fréquentation des formations Bruxelles Formation, Febisp, Phare.
- Inscriptions aux épreuves et titres de compétence délivrés (consortium de validation des compétences).

Par ailleurs des informations, par bassin, sur le marché du travail sont transmises par le Forem, Actiris et l'IWEPS ou sont disponibles sur les sites de l'IWEPS et de l'IBSA.

- Structure d'activité de la population (IWEPS/IBSA).
- Principales caractéristiques et positionnements métiers des demandeurs d'emploi (Forem, Actiris)
- Opportunités d'emploi reçues et vacantes par métier (Forem) (Actiris).
- Travailleurs par métier (code CITP, enquête Forces de travail, au niveau régional, via le Forem).
- Travailleurs indépendants par branche et par profession (INASTI) (IWEPS).
- Travailleurs / postes de travail par branche (ONSS) (IWEPS).
- Établissements par secteur Nace (ONSS) (IWEPS).

³ Voir plus loin Tables de correspondance.

Au cours des 3 années, plusieurs réunions de travail entre analystes et gestionnaires des bases de données ont été programmées par l'IWEPS et l'IBSA, soit sous forme de réunions plénières, soit en bilatéral avec un opérateur. Ces réunions ont permis de mieux connaître les spécificités des bases de données utilisées, leurs évolutions, leurs limites. Les opérateurs ont aussi eu l'occasion de commenter la manière dont les données étaient utilisées et mises en relation, dans les travaux des Instances. Ces réunions furent aussi l'occasion de définir, en concertation, des modalités de travail : mises à disposition rapide, en continu, dès que l'information est validée, transmission des fichiers directement aux coordinateurs des instances ou via un relais (Chefs de projet pour l'ensemble des données Enseignement).

Plusieurs problèmes subsistent :

- Délais de transmission parfois très longs qui ne permettent pas d'intégrer des informations récentes au moment de la définition des Thématiques communes, à l'automne de chaque année.
- Plusieurs opérateurs n'ont pas encore de table de correspondance avec la nomenclature commune
- Formats de transmission parfois non adéquats (PDF).
- Manque de clarté sur les nouvelles modalités de transmission des données enseignement. Pratiques variables selon les bassins. Le décret du 25 avril 2019⁴ autorise ce transfert mais l'arrêté d'application n'est pas encore pris.
- Informations sur la qualité des données à améliorer. Doubles comptages non identifiés.
- Format commun à définir pour les métadonnées.

Le cadre de référence statistique établi en concertation au départ du dispositif n'est pas encore entièrement rempli⁵. Les informations sur la mobilité géographique des stagiaires et la répartition par genre, doivent notamment être améliorées. L'IWEPS a poursuivi les contacts pour obtenir de nouvelles statistiques auprès de l'OFFA, des gestionnaires du cadastre des parcours éducatifs et post éducatifs, des responsables du réseau des centres de compétence, de l'OQMT (indicateurs de l'enseignement, données sur les enseignants, les stages, informations complémentaires sur les CTA, ...), de l'ARES, Un des enjeux des futures collectes sera de rendre compte de l'articulation des dispositifs au sein d'un territoire donné, et entre territoires, et des **parcours réels** de formation.

Les Instances développent de nombreux contact avec les secteurs professionnels, soit localement, soit dans le cadre d'une dynamique interbassin. Les éléments d'information qui se dégagent de ces réunions et actions (soutien à l'orientation, réorganisation de modalités de formation, ...) alimentent également le diagnostic territorial. Une exploitation plus systématique des ressources statistiques et des rapports d'analyse produits par les secteurs est envisagée pour le RAP 2021.

⁴ 25 AVRIL 2019. - Décret relatif à la gouvernance numérique du système scolaire et à la transmission des données numériques dans l'enseignement obligatoire, CHAPITRE IX. - De la transmission de données numériques par les services du Gouvernement vers les instances Bassins EFE existantes

Art. 14. Lorsque la communication de données est nécessaire à l'exécution de leurs missions, les données statistiques, y compris les données par école, déterminées par arrêté du Gouvernement, anonymisées en ce qui concerne l'identité des élèves, peuvent être communiquées aux Instances Bassin, telles que définies aux chapitres III et IV de l'Accord de coopération annexé au décret du 11 avril 2014 portant assentiment de l'Accord de coopération conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française et la Région wallonne et la Commission communautaire française, relatif à la mise en œuvre des bassins Enseignement qualifiant - Formation - Emploi.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2019042571&table_name=loi

⁵ Début 2020, les informations sur les formations suivies dans les CFISPA ont été transmises aux instances.

Les instances utilisent également dans leurs travaux les études et analyses, dont les listes de métiers en demande, en pénurie, d'avenir ; ... produites par les opérateurs et observatoires existants. Deux nouveaux Observatoires ont été créés : VIEW Brussels (Actiris et Bruxelles Formation) en 2018 et l'Observatoire du Qualifiant, des Métiers et des Technologies (OQMT) au sein de la Direction Générale Du Pilotage du Système Educatif de l'Administration générale de l'Enseignement.

Une réflexion sur une méthodologie commune de recueil d'informations (quantitatives et qualitatives) sur l'usage qui a été fait des thématiques communes (Articles 13, 14 et 15 de l'Accord de coopération) a été initiée en 2019. L'objectif est de pouvoir intégrer les résultats de ces analyses au moment de produire le diagnostic partagé qui permet de définir les thématiques communes et d'engager des pôles de synergie. En parallèle, les IBEFE ont entamé une analyse des procédures de programmation des offres de chacun des opérateurs impliqués dans le dispositif bassin.

Utilisation des données : Croisement et mise en contexte

Pour les besoins de l'analyse, les données provenant de sources diverses sont mises en regard pour constituer un socle commun d'informations dans chaque Instance, base du diagnostic territorial.

Un important travail de concertation entre analystes des différents territoires a été mené en 2017 et 2018 pour harmoniser la table des matières et le contenu des rapports analytiques et prospectifs : format des tableaux, des cartes, des graphiques, ... Ce travail permet une lecture croisée des différents rapports disponibles sur les sites internet de chaque instance. Une réflexion en interbassin a été initiée en 2019 afin de clarifier les modalités de sélection des thématiques communes.

A la demande de l'assemblée des Instances, un GT « Nomenclature » a été mis sur pied dès 2016 pour aider les opérateurs à construire, à des fins d'analyse, des tables de correspondance entre leurs intitulés des cours/formations et une nomenclature métiers et secteurs commune de référence, le Rome V3 utilisé par le SFMQ et les services publics de l'emploi.

Ces travaux, pilotés par la DREMT et l'IWEPS, ont bénéficié notamment dès le départ des apports des services du FOREM (tables de correspondance utilisées sur le site d'informations alimenté par les CEFO) et du SFMQ.

Fin 2018, les analystes des IBEFE disposaient de tables de correspondance 'en test' pour les OBG de l'enseignement qualifiant (réalisée par l'inspection), pour les formations de l'IFAPME (réalisée par le service Systèmes d'Information, Veille et Partenariats de l'IFAPME), pour les formations CISP (réalisée par l'INTERFEDE), pour les titres de compétences ouverts à la Validation (réalisée par la Cellule exécutive du Consortium de validation des compétences) et pour les formations du Forem (AMEF et Service Références et Compétences de la Direction Compétences de la Direction générale Produits et Services).

Ces tables ont permis de mettre en correspondance les offres au niveau de chaque bassin, et de dresser un tableau de l'ensemble des thématiques communes reprises dans les RAP 2018. Ce travail de synthèse a été présenté à l'Assemblée des bassins et lors du séminaire du 29 novembre 2019.

Le niveau d'analyse choisi, code métier (une lettre, 4 chiffres) du Rome V3, est pertinent pour mettre en correspondance des offres d'enseignement et de formation provenant d'opérateurs divers, intervenant à des moments différents des parcours de formation, pour initier à, former, spécialiser, ... La notion de 'grappe métier' utilisée par le SFMQ s'est avérée également heuristique dans l'analyse et les contacts avec les différents secteurs professionnels. Les niveaux plus fins (repris notamment dans la nomenclature RomeV3 competent), utilisés en particulier pour l'analyse fine des profils des demandeurs d'emploi et des offres d'emploi, et leur appariement, n'interviennent pas directement dans l'analyse de l'offre d'enseignement et de formation sur le territoire mais sont utilisés, par exemple lors de travaux dans certains pôles qui abordent les notions de compétences.

La nouvelle méthodologie de travail du SFMQ a été présentée aux analystes des Instances en juin 2017 ; cette réunion a permis des échanges sur les concepts (secteur, métier, grappe métier, ...) et les travaux en cours.

Le Gt a poursuivi ses travaux en 2019, en impliquant notamment l'OFFA, l'enseignement de promotion sociale, le SFPME et Bruxelles Formation. Une séance a aussi été consacrée à la présentation de la base de données E-paysage (Hautes écoles) et aux nomenclatures utilisées dans les comparaisons internationales (Classification Internationale Type de l'Education (CITE), Classification Internationale Type des Professions (CITP), ...). Une table de référence doit être définie pour les matières qui ne sont pas directement liées à un métier.

Les modalités de travail futures de ce groupe de travail devront être précisées, notamment en termes de ressources affectées à la production des tables de correspondances manquantes et à l'actualisation régulière des différents matériaux, en lien notamment avec les travaux du SFMQ.

Des analystes se sont formés à la démarche Prospective en suivant les cours du certificat interuniversitaire en Prospective organisé conjointement par l'UCL, l'Université de Liège et l'IWEPS. Le partage des connaissances acquises durant cette formation permettra de développer le volet Prospective des prochains RAP.

Centralisation des données

Consécutivement à l'intégration de l'IWEPS et de l'IBSA dans l'Institut Interfédéral de la statistique en janvier 2016⁶, ces organismes ne furent plus autorisés, à partir de 2017, dans ce nouveau cadre réglementaire, à assurer la centralisation de statistiques dont la finalité fut considérée comme uniquement à visée administrative.

L'Assemblée des Instances a demandé en septembre 2017 aux gouvernements wallon, bruxellois, et de la Fédération Wallonie-Bruxelles de désigner rapidement l'institution qui pourra accueillir, stocker et mettre à disposition les données, étant entendu qu'une telle mission nécessite des moyens spécifiques.

Une commande a été adressée à EWbs⁷ qui a mandaté un consultant. Une étude de faisabilité a été produite, au niveau de la Région wallonne uniquement. Dans le rapport présenté à l'Assemblée fin 2018, des pistes de travail étaient proposées : dispositif de coordination et de communication des partenaires, responsable notamment du changement organisationnel, à confier à l'IWEPS et l'IBSA, automatisation de la transmission et stockage temporaire à l'ETNIC, création à moyen terme (2021) de bases de données désagrégées et anonymes, accessibles aux IBEFE et aux Observatoires, Ces propositions n'ont pas obtenu l'accord des parties.

Les années passant, les informations reprises dans le socle commun d'informations à traiter sont de plus en plus nombreuses, les séries chronologiques s'étoffent ; le besoin de structuration de ces données va croissant : demande de pouvoir consulter par année, par opérateur, par localisation, par métier, Des priorités doivent être définies, tout en gardant à cette base de données sa plus-value.

De plus, de nouveaux utilisateurs, OQMT et View notamment, demandent l'accès à ces données pour être en mesure de remplir leurs missions.

En 2019, le consultant a commencé à préparer la rédaction d'un Cahier des exigences associé à la solution technique à moyen terme. Fin 2019, ce travail était à l'arrêt. Un accord politique est requis pour relancer le processus et établir un nouveau cadre légal permettant de répondre à la demande.

⁶ Depuis le 1er janvier 2016, l'IWEPS a été désigné par le Gouvernement wallon comme l'Autorité Statistique de la Région wallonne, et fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) (Cfr. Arrêté du 12/11/2015, MB 23.11.2015)

⁷ Octroi d'une subvention complémentaire par le Gouvernement de la FWB en mai 2018

3. Pôles de synergies et autres actions des Instances

3.1. Pôles de synergies

Cadre décretaal

L'article 9 de l'accord de coopération prévoit que les Instances Bassin ont notamment pour mission "de développer des pôles de synergies afin de permettre l'émergence de projets communs visant à l'amélioration des dispositifs locaux de formation professionnelle, d'enseignement qualifiant et d'insertion " (...). Un pôle de synergies est, en principe, constitué autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle, ou d'un métier identifié par l'Instance bassin. (...) L'Instance bassin détermine combien et quels pôles de synergies elle crée, en fonction des secteurs d'activité, filières professionnelles et métiers qu'elle a identifiés.(...) Un pôle de synergies doit toutefois obligatoirement rassembler des représentants d'entreprises locales et/ou d'intercommunales de développement économique et/ou de partenaires sociaux locaux, d'opérateurs locaux de l'emploi et/ou de la formation professionnelle et/ou de l'insertion et d'opérateurs d'enseignement qualifiant (secondaire, et/ou de promotion sociale) situés sur le bassin EFE et compétents dans le secteur d'activité, la filière professionnelle ou le métier visé.(...) La mission des pôles de synergies est de favoriser l'émergence de projets associant le plus largement possible les forces vives d'un secteur porteur dans un bassin EFE déterminé afin de permettre l'amélioration des dispositifs locaux d'enseignement qualifiant, de formation et d'insertion dans ce secteur (...).Le public visé par le projet est constitué principalement des élèves des 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} degrés de l'enseignement secondaire technique et professionnel de plein exercice et en alternance et de l'enseignement spécialisé, des étudiants de l'enseignement de promotion sociale, les apprenants de l'IFAPME ou du SFPME, les demandeurs d'emploi inscrits auprès des services publics de l'emploi, sans restriction.

Mise en œuvre

Au cours des deux premières années de mise en œuvre de l'accord de coopération, la réalisation des rapports analytiques et prospectifs a mobilisé un temps de travail et une énergie très importants dans les équipes et les Instances. Cette étape d'analyse et de diagnostic a permis de déterminer au sein de chaque bassin, les thématiques communes et recommandations qui ont servi de base pour le développement de pôles de synergies. Les pôles sont définis sur la base d'un socle commun d'informations et d'un diagnostic commun (RAP) et au départ de la volonté des acteurs locaux de développer des projets communs pour répondre aux difficultés identifiées.

Les premiers pôles de synergies se sont mis en place dans le courant de 2016 dans la plupart des Instances. Depuis, cette dynamique s'est fortement développée puisqu'au 31.12.2019, on recense 50 pôles de synergies dans les différents bassins.

En juin 2017, un séminaire Inter-Bassins a été organisé sur le thème de l'échange d'outils pour la réalisation des rapports analytiques et prospectifs et sur les pôles de synergie mis en place. Ce séminaire a mis en évidence l'hétérogénéité des démarches et approches " pôle de synergie " dans les Instances. Cette hétérogénéité constitue une richesse car elle permet de produire sur un même thème des projets sur mesure qui collent aux réalités et besoins des acteurs enseignement-formation-emploi du Bassin.

Les caractéristiques principales des pôles de synergies sont les suivantes:

- Il s'agit d'actions/projets de politiques croisées Enseignement qualifiant-Formation-Emploi au niveau local ;

- Les pôles sont initiés au départ d'un constat ou d'une difficulté relevée dans les diagnostics des rapports analytiques et prospectifs ;
- Les projets et actions développés par les pôles ont un caractère additionnel, innovant ou émergeant ;
- Les pôles peuvent aussi rencontrer ou intégrer une des 3 priorités transversales définies par l'Assemblée des Instances Bassin EFE.

Une des spécificités, qui est également une condition de bon fonctionnement des pôles de synergies, est la diversité des partenaires qui s'investissent dans leurs travaux et y apportent leur expertise et leurs ressources. Les pôles ont permis de mobiliser des acteurs externes à l'Instance, en lien avec les thématiques qui y sont travaillées : entreprises, fonds sectoriels, fédérations et groupements d'employeurs, Centres de Technologies Avancées, Centres de Compétences, Cités des Métiers, Plans de Cohésion Sociale, Agences de développement locales, groupes de développement local, Services d'information et d'accompagnement à l'orientation, agences de travail intérimaire, etc. La construction commune de réponses concrètes à des problématiques et besoins identifiés sur le terrain constitue un élément fédérateur et mobilisateur.

Il est important de souligner que les Instances Bassin disposent de moyens financiers limités pour soutenir ces pôles de synergies. Les contributions des partenaires à la mise en œuvre de projets est dès lors indispensable par exemple pour le financement de nouvelles offres de formation, d'une plateforme électronique de mise en réseau d'acteurs locaux, le partage d'outils, ...

Cette synthèse ne peut présenter qu'un aperçu global des 50 pôles de synergies développés dans les dix Instances bassin. Pour une vision plus détaillée de ceux-ci, le lecteur se rapportera aux rapports d'activités des Instances elles-mêmes.

Répartition géographique des pôles de synergies

Fin 2019, 50 pôles de synergies sont développés dans les 10 Instances Bassin EFE. Ils se répartissent géographiquement et thématiquement comme suit :



Liste des pôles de synergie mis en œuvre au 31.11.2019

Liste des pôles de synergies actifs des Instances Bassin EFE en novembre 2019			
	Bassin	Date de création	Intitulé du pôle de synergies
1	Brabant wallon	mars-17	Industrie - Métiers technologiques
2	Brabant wallon	oct-16	Construction
3	Brabant wallon	oct-16	Orientation
4	Brabant wallon	mai-18	Assistant(e) pharmaceutico-technique
5	Brabant wallon	oct-17	Horeca
6	Brabant wallon	fév-19	Transport et Logistique
7	Bruxelles	avr-17	Horeca
8	Bruxelles	avr-16	AlphaFLEVal
9	Bruxelles	janv-18	Alternance
10	Hainaut centre	janv-17	Orientation et image des métiers – Cap sur ton Avenir
11	Hainaut centre	sept-16	Construction – Focus Maçon
12	Hainaut centre	nov-16	Industrie – Inventaire des Ressources
13	Hainaut Centre	Juin-18	Compétences de Base
14	Hainaut Centre	Sept-18	Environnement
15	Hainaut Centre	Janvier-19	Parcours de formation
16	Hainaut Sud	mai-17	Projet professionnel et Orientation
17	Hainaut Sud	mars-17	Industrie
18	Hainaut Sud	2019	Passerelles et transition
19	Hainaut Sud	2019	Evolution démographique
20	Hainaut Sud	2019	Savoir de base et compétences transversales
21	Hainaut Sud	2019	NEETS
22	Huy-Waremme	oct-16	Pôle orientation tout au long de la vie
23	Huy-Waremme	oct-16	Circuits courts et produits locaux
24	Huy-Waremme	mars-17	Création de formation de niveau 5 du CEC
25	Huy-Waremme	2018	Alternance et Stages
26	Liège	août-17	Logistique
27	Liège	2017	Digitalisation
28	Liège	2017	NEETs
29	Liège	Oct-2019	Orientation
30	Liège	2017	Santé
31	Luxembourg	Juin 2016	Aide aux personnes
32	Luxembourg	Fin 2017	Alternance
33	Luxembourg	2016	Construction et bois

	Bassin	Date de création	Intitulé du pôle de synergies
34	Luxembourg	2016	Industrie
35	Luxembourg	2017	Numérique
36	Luxembourg	2016	Orientation et valorisation des métiers techniques
37	Namur	juin-16	Construction et bois
38	Namur	mai-17	Alternance (collaboration CEFA/IFAPME)
39	Namur	janv-17	Santé et services aux personnes
40	Namur	févr-17	Industrie (Maintenance-électricité-HVAC)
41	Namur	Juin -19	Numérique
42	Verviers	oct-16	Stage et alternance
43	Verviers	oct-17	Commerce
44	Verviers	mai-19	Industrie
45	Verviers	2017	Construction
46	Wapi	mai-17	Acquisition des compétences de base
47	Wapi	mai-17	Mutualisation des équipements pédagogiques de formation
48	Wapi	avril-17	Construction
49	Wapi	avril-17	Agroalimentaire
50	Wapi	Juin-19	Installation et Maintenance industrielle

Classification des activités des pôles de synergies

Les 50 pôles de synergies abordent des thématiques variées qui peuvent être classées de la manière suivante :

Les pôles de synergies axés sur un secteur ou un métier (24 pôles):

- Industrie (métiers technologiques / maintenance, électricité et HVAC / Usinage) : 7 pôles de synergies : 1, 17, 34, 40, 44, 48, 50
- Construction – Construction & Bois : 5 pôles de synergies : 2, 11, 33, 37, 45
- Santé et Services aux personnes : 4 pôles de synergies : 4, 30, 31, 39
- Horeca : 2 pôles de synergies : 5, 7
- Transport et Logistique : 2 pôles de synergies : 6, 26
- Agroalimentaire : 1 pôle de synergies : 49
- Circuits courts et produits locaux : 1 pôle de synergies : 23
- Commerce : 1 pôle de synergies : 43
- Environnement : 1 pôle de synergies : 14

Les pôles de synergie axés sur les thématiques transversales prioritaires de l'Assemblée (13 pôles de synergies):

- Orientation et promotion des métiers : 6 pôles de synergies : 3,10, 16, 22, 29, 36
- Stages et alternance : 5 pôles de synergies : 9, 25, 32, 38, 42
- Mutualisation des équipements/ressources : 2 pôles de synergies : 12,47

Les pôles de synergie axés sur des autres thématiques transversales ou spécifiques (13 pôles de synergies):

- Digitalisation/numérique : 3 pôles de synergies : 27, 35, 41
- Compétences de base/compétences transversales : 3 pôles de synergies : 13, 20, 46
- NEET'S : 2 pôles de synergies : 21, 28
- Parcours de formation/Passerelles et transition : 2 pôles de synergies : 15, 18
- Accompagnement des candidats à la validation de compétences : 1 pôle de synergies : 8
- Création de formation de niveau 5 du CEC: 1 pôle de synergies : 24
- Evolution démographique: 1 pôle de synergies : 19

Un autre angle d'approche consiste à présenter les pôles de synergies à partir des constats ou besoins identifiés et du type de projets mis en place pour y répondre:

Constats/besoins identifiés	Types de projets	Pôles de synergies
Méconnaissance et image imparfaite des métiers. Orientation par défaut. Projets professionnels peu précis. Manque de candidat aux formations/dans les options liées aux métiers en pénurie et aux métiers porteurs. Méconnaissance des évolutions des métiers et technologies	Organisation de visites d'entreprises, avec préparation en amont et en aval, mises en situation (permettre de tester certains métiers) et élaboration de supports destinés aux enseignants et centres PMS. Organisation de programmes de découverte de métiers (activités dans les centres de formation, les écoles, CDC, CTA, visites d'entreprises, ...). Publics cibles : élèves en fin de cycle primaire et dans les 1er et 2ème degrés enseignement secondaire.	3 - 10 - 16 - 22 - 33 - 34 - 36 - 37 - 40 - 44 - 45 - 48
	Présentation des métiers, secteurs : groupes de Neet's, projet Coup de Boost	10 - 37 - 49 - 22
	Organisation de salons des métiers techniques centrés principalement sur les métiers en pénurie, les métiers porteurs/ participation à des salons. Organisation d'enquêtes en amont et en aval pour mesurer l'impact de l'action	10 - 22 - 36 - 40
	Organisation de concours métiers inter-écoles	10 - 33 - 37
	Réalisation et diffusion d'outils de visibilité de l'offre de formation et d'enseignement, des filières et passerelles, des certifications	10 - 18 - 36 - 39 - 42 - 18 - 26
	Réalisation, diffusion et promotion d'outils pédagogiques de valorisation des métiers (clips vidéo, valisettes pédagogiques, ...)	16 - 31 - 36 - 37 - 39 - 43 - 44 - 45
	Mise à disposition d'une boîte à outils (un ensemble de jeux interactifs sur les métiers) pour les professionnels, et d'un catalogue d'activités pour les écoles, rencontres en entreprises	3

	Mise en place d'ateliers d'appropriation et d'échange d'outils et de projets abordant le développement personnel et le projet professionnel à destination de travailleurs de terrain	3 – 25
	Organisation de visites d'entreprises, de centres de formation, CTA, CDC pour enseignants, formateurs, conseillers, agents CPMS (évolution des métiers, matériaux, ...). Organisation de séances d'informations sectorielles à destination de conseillers	1 – 2 – 3 – 5 – 6 – 33 – 34 – 36 – 37 – 44 – 45
	Organisation de rencontres sur le développement de la compétence de « veille informationnelle » à destination de conseillers pédagogiques, enseignants, formateurs	37

Constats/besoins identifiés	Types de projets	Pôles de synergies
Manque de connaissance des réseaux de formation et d'enseignement de la part des entreprises	Organisation de tables rondes avec des entreprises et mise en réseau	31 – 33 – 34 – 35
Demande d'un niveau de compétence accru exprimé par les employeurs. Besoin d'améliorer les parcours de formation et d'en augmenter la fluidité, la continuité	Travail en intersectoriel pour l'élaboration d'un profil de technicien HVAC dans le cadre d'un brevet d'enseignement supérieur	24
Absence de coordination - réseautage et de visibilité des acteurs d'une filière	Création d'une plateforme électronique de mise en réseau des acteurs et de capitalisation des besoins de main d'œuvre et de formation de ces acteurs (circuits courts). Mise en réseau des acteurs de l'orientation et création d'une plateforme numérique destinée aux professionnels de l'orientation	18-23
	Organisation d'un festival de la transition alimentaire – lieu de rencontre et de collaboration entre les différents acteurs de la filière mais également du public et mise en place d'un groupe de réflexion pour un projet de halle (tiers-lieu et multi partenarial)	23
	Organisation de midi débats axés sur une meilleure connaissance des partenaires, des modalités d'accès à leurs offres, sur leur offre de service, pour faciliter l'orientation du public fragilisé et l'identification des personnes ressources	46
	Organisation d'un groupe de travail visant à améliorer la connaissance mutuelle entre opérateurs, écoles et Services d'aide aux familles et aux aînés (métier d'aide familial)	39

	Mise en réseau des CISP avec des opérateurs qui pourront contribuer à renforcer les compétences professionnelles des stagiaires ou leurs offrir des possibilités de poursuivre leur parcours de formation. Action prioritaire sur la mise en lien CISP/FOREM, à partir de modules courts ciblés, sur 3 secteurs prioritaires Construction, Commerce, Services Administratifs, aide à la personne.	15 – 18-31
Absence de coordination - réseautage des acteurs de l'orientation	Organisation de groupes de travail, plateformes avec acteurs de l'orientation	3 - 16-22 – 36
Absence de coordination – réseautage des acteurs de différents secteurs	Organisation de rencontres avec les acteurs concernés pour exprimer les besoins/succès/difficultés dans un premier et mieux se connaître/décloisonner dans un second temps.	28
	Réalisation d'un cadastre qui recense les acteurs/actions du territoire (il a été soumis aux membres du pôle de synergies et repris par une plateforme Enseignement-Aide à la Jeunesse)	28
Méconnaissance du dispositif et des acteurs de l'alternance par les entreprises, le public cible, les opérateurs, ...	Réalisation d'un cadastre des options et formations en alternance. Mise en œuvre d'actions de promotion de l'alternance : réalisation d'une capsule vidéo, réalisation d'un outil d'information sur l'alternance, soutien du projet Alt & Job, semaine de l'alternance bruxelloise, mise en place d'un « espace alternance » au sein du Salon « Objectif Métier ». Réalisation d'un dépliant et d'une enquête auprès des acteurs de l'alternance du Bassin (identification des pratiques, perceptions et des problèmes).	32 – 36 -25

Constats/besoins identifiés	Types de projets	Pôles de synergies
Absence de coordination – réseautage des acteurs de l’alternance/ de la formation alternée	<p>Mise en place d’un groupe de travail composé des différents opérateurs de la formation en alternance/alternée</p> <p>Mise en place d’une collaboration CEFA-IFAPME pour la création d’une offre de formation conjointe : détermination en commun des modalités pédagogiques de mise en œuvre de la formation, organisation d’épreuves communes, partage d’équipements, ...</p>	32 – 38
Absence d’offre de formation dans certaines zones	<p>Développement d’une expérience pilote de formation en alternance pour le métier de magasinier cariste dans l’Entre-Sambre-et-Meuse. Création d’une formation de conducteur d’engin de chantier au Forem (Luxembourg).</p> <p>Création d’une formation pour le métier d’aide-ménager social (Luxembourg).</p> <p>Mise en place d’une nouvelle offre de formation d’aide familial/aide-soignant à Gedinne</p> <p>Ouverture d’une filière « Assistant pharmaceutico-technique » (Brabant wallon)</p> <p>Ouverture d’une 7ème TQ en alternance pour le métier de Technicien de Maintenance des Systèmes Automatisés Industriel (TMSAI)</p>	<p>18-31 – 39</p> <p>4</p> <p>50</p>
Absence d’offre de formation pour certains secteurs et métiers (métiers émergents, d’avenir, en pénurie, fonctions critiques, métiers en développement, ...)	<p>Mise en place d’une formation pour le métier d’aide-ménager social. Création d’un curriculum de formation d’aide-ménager social. Mise en place d’une formation en alternance en collaboration CEFA-IFAPME pour le métier de Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois</p>	31 – 38 – 19

	Mise en place d'un pôle de synergie visant à développer une offre de formation et d'enseignement dans le domaine de l'environnement et des métiers verts sur le Bassin Hainaut-Centre	14
--	---	----

Constats/besoins identifiés	Types de projets	Pôles de synergies
Difficulté de trouver des lieux de stage. Besoin d'améliorer la planification des offres en matière de places de stages et la qualité de ceux-ci. Difficulté spécifique rencontrée dans le Sud-Luxembourg pour la recherche de stages au sein du Grand-Duché, pourvoyeur d'emploi	Etats des lieux de la situation. Soutien à la recherche de lieux de stages. Travail sur l'encadrement, la planification et la qualité des stages	31 – 32 – 39 – 42
La numérisation et la digitalisation croissantes dans les secteurs impactent les métiers. Nécessité de sensibiliser les opérateurs et de faire évoluer l'offre de formation et d'enseignement en conséquence	Analyse des impacts de la digitalisation via enquête auprès des entreprises, sensibilisation des interlocuteurs sociaux	
	Réalisation d'une enquête sur les besoins numériques des opérateurs d'enseignement et de formation	41
	Actions de découverte des métiers technologiques	34 – 35
	Organisation d'une semaine d'événements SMART : conférences, ateliers, formations pratiques	35
	Organisation d'un colloque pour permettre de démystifier le BIM. Public cible : professionnels, opérateurs, monde de l'enseignement, ... du secteur de la construction	48
Evolution des métiers et des profils de compétences recherchés par les entreprises	Analyse des caractéristiques de la réserve de main-d'œuvre du Bassin, des profils SFMQ et inventaire des équipements de formations pour certains métiers. Analyse des besoins des entreprises. Enquête auprès des opérateurs de formation et d'enseignement et d'un panel d'entreprises pour mettre en avant les inadéquations entre les contenus des programmes de formation et besoins des entreprises)	11
	Diffusion d'informations sur l'évolution des métiers en vue de leur appropriation par les acteurs locaux	35 – 37 – 39

Constats/besoins identifiés	Types de projets	Pôles de synergies
Evolution des métiers et des profils et des compétences recherchées par les entreprises	Interpellation du SFMQ pour la détermination de nouveaux profils (aide-familial, auxiliaire de l'enfance, puéricultrice)	31
	Formation de professeurs des cours techniques à l'évolution des métiers, techniques, matériaux, ... Organisation de rencontres pour formateurs et enseignants autour de plateformes de mutualisation de ressources numériques	35 – 37
Image négative des métiers de la construction auprès du grand public (métiers pénibles et dangereux). Nécessité de renforcer les formations à la sécurité dans l'enseignement et la formation professionnelle	Coordination d'un groupe de travail sur la Sécurité dans les métiers de la Construction (conseillers en prévention, conseillers pédagogiques, enseignants, formateurs)	37
Difficulté d'accroche et de maintien en formation des publics NEETs	Mise en réseau des porteurs de projets à l'attention de publics NEETs (Garantie Jeunesse)	21-32-28
Méconnaissance des besoins du public « NEETs »	Organisation d'une rencontre pour les jeunes : expression de leurs besoins, centres d'intérêt, souhaits, ... grâce à divers canaux (tag, slam, photo, création d'objets, ... et émission radio en direct).	
Problème d'adéquation entre l'offre de formation et d'enseignement et les besoins des employeurs	Réalisation d'un diagnostic ciblé sur le métier de technicien en système d'usinage et identification des freins au développement de formations à ce métier Suite au diagnostic ciblé sur le métier de dessinateur de la construction, prospection quant à la faisabilité et l'intérêt d'exporter, en collaboration avec Constriform, une des formations pour ce métier avec une approche BIM (Brabant wallon)	2

	Suite au diagnostic ciblé sur le métier de magasinier, soutien à la mise en place d'une collaboration entre opérateurs pour proposer une formation complète aux stagiaires et leur permettre de jouir d'équipements adaptés (Brabant wallon)	6
	Promotion de modules de formation complémentaires, via les CDC et CTA, visant des compétences spécifiques recherchées par les employeurs sur les métiers du bois. Proposition d'offres de spécialisation pour les métiers du chauffage. Organisation d'épreuves permettant l'obtention d'agrément UE en vue de l'augmentation de l'employabilité	11 - 24

Constats/besoins identifiés	Types de projets	Pôles de synergies
Difficulté d'accès à la validation des compétences pour un public ne maîtrisant pas bien les compétences de base en français	Réalisation et diffusion d'un guide méthodologique sur l'accompagnement spécifique des publics Alpha - Fle à la validation des compétences. Evaluation externe des méthodologies mises en place et des résultats obtenus	
	Etude et enquête afin d'aider les professionnels de terrain à mieux détecter les personnes illettrées. Création et/ou adaptation d'outils existants	
Difficulté d'accroche et d'arrimage des publics fragilisés	Création d'outils portant sur la posture de l'accompagnateur à destination des professionnels	46
	Mise en réseau des acteurs de l'enseignement, de la formation et de l'entreprise en vue d'élever le niveau de maîtrise des compétences de base de la main d'œuvre du Bassin: Identification des actions/projets pertinents, mutualisation, échanges de bonnes de pratiques, ...	13- 20
L'évolution rapide des technologies entraîne une obsolescence du matériel pédagogique. Cette situation est particulièrement importante dans le secteur de l'Industrie au sein duquel les équipements sont particulièrement onéreux	Réalisation d'un inventaire du matériel et des ressources en formateurs en vue d'un partage et du développement de collaborations. Réalisation d'une cartographie de ces ressources et équipement par domaine professionnel	12 - 44
	Valorisation des Centres de Technologies Avancées par l'organisation de visites. Réalisation d'un catalogue commun de l'offre des CTA et Centres de compétences sur le bassin	34 - 47
Problèmes immobiliers rencontrés par des opérateurs de formation, qui limitent le développement d'une offre adaptée aux besoins du bassin	Construction d'une offre de service mutualisée entre partenaires, partage des infrastructures, équipements, formateurs	31 - 44

Dumping social dans le secteur de la construction	<p>Organisation d'un colloque à destination des opérateurs marchés publics et de l'économie sociale. Sensibilisation à la mise en place d'agents relais dans les communes et création d'une charte d'adhésion à la lutte contre le dumping social</p> <p>Organisation d'un séminaire sur le détachement des travailleurs</p>	<p>48</p> <p>16</p>
Nécessité de stimuler l'esprit d'entreprendre dès le plus jeune âge	Organisation d'une matinée de présentation d'outils existants en matière de stimulation de l'esprit d'entreprendre, d'une semaine consacrée à l'Emergence d'idées avec des ateliers, d'un forum des entrepreneurs et d'une conférence débat	
Freins à l'emploi et à la formation	Actualisation et diffusion d'un répertoire des lieux d'accueil pour enfants de 0 à 3 ans	39
Différence entre les attitudes professionnelles des jeunes et celles demandées par les entreprises	Développement d'outils communs et partagés pour préparer et accompagner les stagiaires dans leur parcours en entreprise	25
"Soft skills"	Organisation d'une rencontre pour les membres des pôles de synergies et les membres de l'IBEFE autour de cette thématique : qu'est-ce que c'est ? Comment les développer ? ... via une approche théorique et pratique (exemples de projets).	28-27-30-26

3.2. Autres actions développées par les Instances

3.2.1. IBEFE Brabant wallon

Stages: l'Instance soutient tout projet qui participe à la promotion des stages ou de l'alternance auprès des entreprises. Ainsi, un onglet « stage » a été créé sur son site internet afin de diffuser plus largement l'information collectée ; le document « Offre et demande de stage » liste les différents projets permettant la mise en lien de l'offre et la demande de stage ; un lien permet également d'accéder à l'offre de stage proposée par la Fondation pour l'enseignement destinée aux enseignants.

Articulation avec le secteur de l'alphabétisation – FLE: depuis 2017, l'IBEFE participe et renforce la Plateforme « Alpha/FLE » du Centre Régional d'Intégration du Brabant wallon. L'Instance bassin a notamment participé à la réalisation d'un cadastre de « l'offre des formations en français et à la citoyenneté : FLE-RAN-ALPHA-ALPHA/FLE, CITOYENNETE » sur le territoire.

Cartographie "Permis de conduire": réalisation en 2018 d'une cartographie sur le permis de conduire. L'outil présenté tente notamment de répondre aux questions suivantes : Comment obtenir les permis théorique et pratique ? Quels sont les organismes qui peuvent en faciliter l'accès ?

Journée « prospective » N.W.O.W: organisation le 29/03/2019 d'une 1ère journée "prospective" sur le thème des N.W.O.W (New Ways of Working).

« Mobilisation » ou « Comment accrocher le public ? »: un groupe de travail sur le thème de la mobilisation des publics à entrer dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle a été lancé le 21/11/2019. Un projet de questionnaire à soumettre aux stagiaires par rapport aux facteurs qui ont permis leur entrée et leur maintien en formation a été envoyé aux participants. En 2020, le groupe de travail sera encadré par une expertise externe.

3.2.2. IBEFE Hainaut-Sud

Réseau de coordination et de promotion d'accueil d'enfants au sein de l'Instance Bassin EFE Hainaut Sud: basé sur une convention avec l'ONE, ce réseau a notamment réalisé un cadastre et une cartographie des milieux d'accueil 0-3 ans accessible notamment au public en formation et aux professionnels, une information sur les métiers de l'accueil de l'enfant au cours de séances organisées par la Cité des Métiers de Charleroi, l'organisation et animation d'ateliers d'échanges d'expériences pour tous les milieux d'accueil 0-12 ans. Ont également été mis en place, un agent relais auprès d'organismes de formation en vue d'organiser des modules de formation à destination des professionnels et futurs professionnels de l'accueil de l'enfant, un groupe de travail initié par la plateforme « Les enfants d'abord, plateforme de concertation locale pour la prévention et la détection de la pauvreté infantile : plateforme de soutien aux familles » en vue de la création d'un « Bébé bus », un outil informatique en soutien aux professionnels, une collaboration avec les Cellules de reconversion du FOREM en vue d'analyser l'impact des fermetures d'entreprise sur l'accueil des enfants de 0-3 ans et mettre en place des pistes de reconversion et de formation dans les métiers de l'accueil de l'enfant pour les personnes accompagnées par les cellules de reconversion.

Colloque « Détachement des travailleurs : des raisons d'agir »

L'Instance Bassin EFE Hainaut Sud et l'ULB Charleroi ont organisé au printemps 2019, un colloque sur le détachement des travailleurs. Ce colloque avait pour objectif de croiser les regards des chercheurs universitaires, belges et étrangers, et acteurs de terrain issus des **secteurs de la construction et du transport routier**, mais également de la formation professionnelle, du monde judiciaire ou du développement économique local.

Les deux premières sessions ont été consacrées à l'analyse des effets du détachement des travailleurs sur l'emploi, la formation et les conditions de travail ainsi qu'à l'analyse des leviers d'action susceptibles d'être mobilisés par les acteurs pour y faire face.

La journée a été clôturée par une tribune politique en vue d'étendre les réflexions aux mesures susceptibles d'être portées par les responsables politiques aux niveaux européen, fédéral, régional et/ou local. Les partis représentés étaient le CDH (C+), Ecolo, le MR, le PTB et le PS.

3.2.3. IBEFE Huy-Waremme

Participation à l'opération « Girls Day, Boys Day » (GDBD) en 2017, 2018 et 2019 : l'opération GDBD vise à sensibiliser les élèves aux stéréotypes de genre afin qu'ils puissent faire des choix d'orientation scolaire et professionnelle sans préjugés et en toute liberté. Le problème de l'orientation « sexuée » et stéréotypée est une des priorités de travail que s'est définie l'IBEFE de Huy-Waremme.

Cette action propose des animations en classe de 2ème commune ou complémentaire et parfois en 4ème secondaire, qui sont suivies de rencontres de témoins qui exercent un métier « non traditionnel ». En moyenne, 80 élèves du territoire sont accompagnés par l'IB EFE HW qui assure 3 à 5 animations dans les établissements d'enseignement secondaire ordinaire et d'enseignement spécialisé du Bassin.

Actions pour les jeunes : à la suite de la matinée d'échange sur les NEETs et la Garantie jeunesse de décembre 2015, trois outils ont été développés et diffusés à environ 400 professionnels, à partir de décembre 2016: une cartographie en ligne, un dépliant de présentation des actions et une « Neetsletter ». Ces outils apportent des informations régulières sur les projets développés dans le Bassin en faveur des NEETs.

Matinée d'échanges et de réflexions sur la digitalisation : en décembre 2018, l'Instance a organisé une matinée d'échanges et de réflexions sur ce thème en se focalisant sur les dimensions emploi, formation et enseignement. Cette matinée a remporté un franc succès (quasi une centaine de personnes) et a donné l'envie à de nombreux acteurs de poursuivre la réflexion. Dans ce cadre, l'IBEFE HW a réalisé un répertoire de projets numériques des opérateurs du Bassin (7 opérateurs d'enseignement et de formation).

Matinée sur la réforme des milieux d'accueil, novembre 2019

L'IBEFE de Huy-Waremme a organisé, en collaboration avec l'ONE et le Forem, une matinée d'information sur les effets de la réforme des milieux d'accueil, à destination des opérateurs de formation et d'enseignement. Le but de cette matinée était d'informer les opérateurs sur les effets de cette réforme sur l'offre de formation et d'enseignement pour qu'ils puissent anticiper les besoins. Une dizaine de représentants d'opérateurs ont participé à la matinée.

3.2.4. IBEFE Liège

Rencontre avec les CTA: une rencontre a été organisée le 20 mars 2019 avec les coordonnateurs des centres de technologies avancées (CTA) afin d'appréhender le fonctionnement des CTA, de renforcer les liens entre les CTA et l'Instance Bassin EFE de Liège et de dégager les premières pistes de collaboration.

Petit-déjeuner « ONE »: à la demande du Forem et de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), l'Instance Bassin EFE de Liège a organisé une rencontre le 22 mai 2019 et le 19 septembre 2019 avec des représentants de l'ONE, la directrice du service aux entreprises du Forem et les opérateurs de formations et d'enseignement afin d'informer sur les opportunités d'emploi pour le profil des « Accueillant(e)s d'enfants conventionné(e)s et salarié(e)s ».

Petit-déjeuner « Parcs et Jardins »: le 23 mai 2019, l'Instance Bassin EFE de Liège a organisé une séance d'information avec des entreprises du bassin pour faire part des opportunités d'emploi qu'offrent les entreprises de ce secteur de son territoire.

Conférence « Mobilité inclusive : une politique à inventer pour la Wallonie »: le 20 septembre 2019, l'Instance a contribué à l'organisation d'un colloque intitulé « Pour une mobilité inclusive », pour faire évoluer les pratiques et sensibiliser à une meilleure mobilité des personnes fragilisées, dont les demandeurs d'emploi.

Rencontre Inter-pôles « Compétences et Outils »: l'objectif de cette rencontre organisée le 3 octobre 2019 était d'aborder avec tous les membres des différentes composantes de l'IBEFE de Liège, une thématique transversale à l'ensemble des pôles de synergie (le référentiel RECTEC).

Colloque "Thématiques prioritaires & Dynamique des pôles de synergies : de l'analyse à l'action": ce colloque organisé le 5 novembre 2019 était l'occasion pour les membres de l'IBEFE de renouer avec les acteurs de leur territoire et de les informer sur la dynamique mise en œuvre ces deux dernières années, avec un focus consacré à l'impact de la digitalisation sur le marché du travail et sur l'évolution des métiers et compétences.

3.2.5. IBEFE Luxembourg

SESAM GR: dans le cadre de l'appel à projet Interreg Grande Région, l'Instance participe depuis 2016 au projet intitulé « Sesam'GR » dont l'objectif est d'"offrir aux jeunes dès le plus jeune âge, les compétences-clés pour vivre, évoluer et travailler dans une Grande Région Transfrontalière attractive et compétitive". Afin d'y parvenir, les partenaires lorrains, sarrois, luxembourgeois, rhénans-palatins et belges mettent en œuvre différents types d'actions à destination de l'ensemble de la communauté éducative. La participation de l'IBEFE s'inscrit principalement dans l'axe 5 du projet : "La préparation des jeunes, futurs actifs, aux perspectives professionnelles de la Grande Région (éducation à l'orientation professionnelle, approche et liens avec le monde économique et socio-économique, visites et stages en entreprises avec préparation et suivi, etc.)", notamment par la réalisation d'un manuel de stages transfrontaliers.

Participation au REAL: le Réseau d'Etudes et d'Analyses de la province de Luxembourg recherche, rassemble et publie à un rythme régulier des données statistiques descriptives de l'évolution du territoire de la province de Luxembourg à différents points de vue (démographie, emploi, activité économique, etc.). L'IBEFE y participe pour le volet emploi et formation. En 2016 et 2019 ont été publiés des « Tableaux de bord socio-économiques de la province de Luxembourg ». En 2017, une brochure intitulée « Votre commune à la loupe » reprenant des données pour les 44 communes de la province a été publiée et diffusée. Une brochure consacrée au secteur de l'éducation en province de Luxembourg est en cours de réalisation et sera diffusée en février 2020.

Territoire Zéro Chômage de Longue Durée: Implication active dans l'étude de faisabilité dans 3 communes du sud de la province de Luxembourg du projet TZCLD consistant à employer des chômeurs de longue durée sur base volontaire, pour des travaux relevant de services locaux, grâce à une réorientation des allocations de chômage. Ce projet est mené à l'initiative de la Province dans le cadre de Réseaulux.

Participation au Girls Day Boys Day: l'Instance participe depuis plusieurs années au projet « Girls Day Boys Day » en tant que partenaire. En 2017, 2018 et 2019, l'Instance a participé aux réunions de travail, à une formation sur la question du genre, à la co-construction d'une animation et à l'animation dans les classes des écoles participantes ainsi que l'accompagnement des visites d'entreprises.

Salon « Rendez-vous avec l'emploi et la formation »: l'Instance participe en tant que partenaire à l'organisation des salons « Rendez-vous avec l'emploi et la formation » à destination des demandeurs d'emploi et leur permettant de rencontrer des entreprises qui recrutent et des organismes de

formation et d'insertion. L'évènement est coordonné par la Province de Luxembourg en partenariat avec l'IBEFE, le Forem et la Chambre de Commerce. L'implication de l'IBEFE consiste en la coordination de l'espace accompagnement de ce salon, qui a lieu annuellement depuis 2017.

3.2.6. IBEFE WAPI

Plateforme Alphabétisation: Etat des lieux de l'alphabétisation, collaboration avec le PCS de Mouscron, formation "Motiver les personnes à s'alphabétiser", mise en place d'une formation à destination des professionnels de terrain (3 sessions de formation avec une dizaine d'opérateurs), 3 actions (les projets "logo", "audio" et "vidéo"), création d'outils de sensibilisation, schéma d'orientation, création du Réseau Alpha Mouscronnois, action de sensibilisation et d'information menée par le RAM au Centre hospitalier de Mouscron .

Site internet "Alternance WAPI": Mise en place d'un site Internet destiné à informer sur les liens utiles à la formation en alternance (possibilité de rechercher un centre de formation par métier, par localité, par type d'opérateur en fonction d'un périmètre géographique défini).

Génération Outils: ateliers de découvertes active des métiers manuels, techniques, en pénurie ou d'avenir pour des petits groupes de jeunes encadrés par des bénévoles et retraités.

Label "Stage": réflexion sur la mise en place d'un site internet et l'octroi d'un label aux entreprises ayant accueilli des stagiaires dans une démarche complète, positive et volontaire dans l'accompagnement des jeunes.

Centre de ressources "Oser en WAPI": centralise tous les outils récoltés (répertoire d'outils, newsletters, initiatives) avec pour objectif de devenir un relais d'informations sur les ressources existantes en matière d'orientation et de sensibilisation aux métiers.

3.2.7. IBEFE Namur

Projet Essaimage: participation de l'Instance au projet de démarche de prospective territoriale « Entre-Sambre-et-Meuse » initié par le Bureau économique de la Province de Namur (BEP), avec les mandataires des communes de l'arrondissement de Philippeville, visant à redynamiser le territoire dans une perspective à moyen terme.

Séminaire de travail sur l'accroche des publics: en janvier 2019, les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur ont lancé une réflexion sur la problématique du recrutement de candidats à certaines formations. Celle-ci a été reprise par les membres de l'Instance, l'enseignement ayant aussi des difficultés à ouvrir certaines options, faute de candidats. Elle a débouché sur le projet d'organiser un séminaire de travail en vue de dégager des pistes concrètes d'actions à mener en matière d'amélioration de la communication à l'attention des publics : comment améliorer les pratiques de communication pour mieux toucher les jeunes et les personnes sans emploi ? Comment mieux accrocher les publics ? Pour alimenter les travaux en ateliers, décision a été prise de mettre en place des démarches de consultations de groupes de jeunes de l'enseignement qualifiant et de demandeurs d'emploi. Un questionnaire a été élaboré pour servir de base à celles-ci. Durant les mois de novembre et décembre, 13 groupes d'étudiants et de demandeurs d'emploi ont été interrogés par des partenaires de l'Instance (CISP, Enseignement qualifiant, Mirena, asbl RESO/CSC, Le Forem).

3.2.8. IBEFE Verviers

Plateforme Nord: plateforme regroupant les organismes actifs sur les matières de l'enseignement, de la formation et de l'emploi dans les communes du nord du bassin. Cette plateforme, lancée en octobre 2015, se réunit environ 2 fois l'année. L'objectif est la rencontre, le partage d'information et la mise en réseau.

Plateforme Sud: créée en septembre 2015, elle a pour but de rassembler les opérateurs de formation/insertion et d'enseignement des 7 communes du sud du bassin. Elle se réunit 3 fois par an. Les réunions s'articulent autour des échanges d'informations entre opérateurs sur leurs projets respectifs et sur les difficultés rencontrées par chacun. L'action phare de ce groupe est le salon de l'emploi et de la formation du sud du bassin, qui a connu sa première édition en mai 2019 et qui sera reconduit un an sur 2, en alternance avec le nord de la Province de Luxembourg.

Complémentaire à cette mission formelle et remise d'avis, on soulignera que l'expertise des Instances bassin est de plus en plus fréquemment sollicitée sur différentes thématiques et projets (cf. 4.13).

Liens écoles-entreprises : actions de sensibilisation aux activités, technologies et métiers via des visites d'entreprises du bassin, à destination des enseignants, des élèves et de leurs parents. Deux projets ont été menés au cours des années précitées.

D'une part, à destination du public de 6e primaire:

- 2017 : 31 visites organisées, 618 élèves touchés, 11 entreprises participantes;
- 2018 : 16 visites organisées, 333 élèves touchés, 6 entreprises participantes;
- 2019 : 20 visites organisées, 525 élèves touchés, 12 entreprises participantes.

D'autre part, à destination du public du 1er degré : en 2019, « Une idée, des métiers » a proposé à 3 classes de 2e secondaire (59 élèves) une découverte des métiers, axée sur l'idée originelle de la création d'entreprise. Ces actions sont désormais développées depuis 2019 sous l'appellation « Op'Entreprise ».

4. Mission de remise d'avis

L'article 9 de l'accord de coopération prévoit que les Instances bassin ont notamment pour mission de *"transmettre des informations, rendre des avis, formuler des orientations aux opérateurs d'enseignement qualifiant (y compris les CEFA), de formation professionnelle et d'insertion en matière d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle". Les Instances ont donc une compétence d'avis d'initiative ou sur demande.*

L'article 16, §1er de l'accord de coopération précise en outre que " les chambres " emploi et formation "ont pour mission d'émettre des avis, recommandations ou propositions concernant l'emploi et la formation en lieu et place des CSEF et ce lorsque des dispositions décrétales le prévoit (...)". Les compétences des chambres « enseignement » sont quant à elles définies par le décret du 30 avril 2009 relatif à la création d'instances de pilotage inter réseaux de l'enseignement qualifiant (IPIEQ) et à l'octroi d'incitants visant un redéploiement plus efficient de l'offre d'enseignement qualifiant dans une perspective de développement territorial.

Dans ce cadre, les IB EFE et les chambres " emploi et formation " ont été amenées à rendre des avis sur les dispositifs et thématiques suivantes.

4.1. Agrément des Centres d'Insertion Socioprofessionnelle (CISP)

La procédure d'agrément prévoit que l'Administration sollicite l'avis de la chambre "emploi et formation" du bassin EFE dont relève géographiquement l'organisme candidat. L'avis de la chambre porte sur la pertinence de l'agrément des filières au regard de l'offre et des besoins de formation sur le territoire. Les avis rendus par les chambres "emploi et formation" portent principalement sur la pertinence de la filière quant aux besoins socio-économiques, au public-cible et à l'offre de formation existante. Ils sont, le cas échéant, assortis de suggestions (réorientation vers des formations qualifiantes "métiers porteurs", développement de partenariat, mise en place de stages en entreprise, ...) ou d'exemples à suivre (par exemple, l'intégration dans la filière de modules "atout" : langues, VCA, permis de conduire, ...). Les méthodes de travail pour la remise d'avis varient selon les bassins (mise en place d'un groupe de travail au sein de la CSEF, audition des opérateurs, ...).

4.2. Appels à projets CNE du FOREM

Dans le cadre du décret du 12 janvier 2012 relatif à l'accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi et au dispositif de coopération pour l'insertion, la chambre "emploi et formation" est sollicitée pour remettre un avis sur les appels à projets au FOREM en vue du financement d'actions de formation/insertion à destination des demandeurs d'emploi.

La procédure et le rôle des CSEF pour cette remise d'avis ont été modifiés en 2015 par rapport aux appels antérieurs, ne prévoyant notamment plus de remise d'avis de la chambre concernant chaque dossier individuellement mais la formulation de propositions et recommandations quant à la pertinence des projets à retenir au regard des besoins prioritaires définis sur le territoire. L'implication insuffisante des Instances bassin dans l'appel à projets CNE 8 (2015) du FOREM a fait l'objet de diverses réactions des Instances bassin vers le FOREM et a été abordé à plusieurs reprises à l'Assemblée des IB EFE.

La procédure d'appel à projets et l'implication des IB EFE dans les différentes étapes de cette procédure ont été précisées en 2016 pour l'appel à projets CNE 9: présentation préalable des besoins identifiés et priorités par le FOREM à l'IB EFE, intégration des résultats des échanges avec l'IB EFE dans ces priorités, meilleure information sur les modalités opérationnelles du dispositif, clarification des délais dans la procédure, retour d'information vers les IB EFE, ...

En 2017, les chambres ont été sollicitées par le FOREM pour la sélection des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets CNE 9. A la suite de cette procédure, elles ont plaidé auprès du FOREM pour une collaboration plus positive et constructive permettant une réelle concertation sur les priorités locales et une réelle implication dans le processus d'examen et de sélection des projets.

En octobre 2019, la collaboration des Instances Bassin EFE a été sollicitée par l'Administratrice générale du Forem dans le cadre de la préparation des suites de la 6ème édition de l'appel à projets et de la mise en œuvre de l'accompagnement adapté. Il a été demandé aux Instances d'établir, pour début décembre 2019, un relevé des besoins des demandeurs d'emploi de leur territoire. Les différentes Instances ont répondu à cette demande en concertation avec les acteurs locaux de l'insertion et de la formation.

4.3. Missions régionales pour l'Emploi

Les Missions régionales pour l'Emploi mettent en œuvre des actions d'insertion et d'accompagnement à destination de personnes éloignées de l'emploi. Elles doivent transmettre tous les ans au SPW un plan d'action annuel déclinant le plan local intégré d'actions concerté et trisannuel (PLIC) et comportant notamment les objectifs d'insertion pour l'année concernée, ainsi qu'un rapport d'activités. Ces plans et rapports sont présentés chaque année aux chambres "emploi et formation" et font l'objet d'un débat.

4.4. Crédit-adaptation

Le crédit-adaptation est un dispositif qui a pour objectif de promouvoir la formation au sein des entreprises en leur accordant une subvention destinée à couvrir les frais inhérents à la formation qualifiante, spécifique et collective des travailleurs qu'elles occupent. L'avis des chambres "emploi et formation" est sollicité à défaut d'existence d'organes consultatifs internes à l'entreprise ou d'un avis positif remis par ceux-ci sur le plan de formation.

4.5. Plan Formation-Insertion

Le Plan Formation-Insertion (PFI) est un dispositif qui permet à une entreprise de former un demandeur d'emploi selon ses besoins, méthodes et outils durant une période de 4 à 26 semaines avec pour obligation d'engager le stagiaire dans les liens d'un contrat de travail pour une durée au moins égale à celle de la formation. L'avis de la chambre "emploi et formation" est sollicité par le FOREM uniquement lorsqu'il s'agit de demandes collectives de PFI et en l'absence d'organes internes de consultation.

Cette procédure de consultation des CESF a été supprimée par les nouvelles modalités de mise en œuvre du PFI en 2019.

4.6. Equipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant

En application du décret du 11 avril 2014 garantissant l'équipement pédagogique de l'enseignement qualifiant et fixant l'organisation des centres de technologies avancées, l'avis des chambres "emploi et formation" est sollicité sur la pertinence des demandes au regard du marché du travail et des infrastructures existantes sur le territoire. Dans certains bassins, cette compétence d'avis est exercée par l'Instance bassin elle-même afin de favoriser la concertation avec les acteurs de l'enseignement.

4.7. Formation des travailleurs des Agences Locales pour l'Emploi (ALE)

La chambre "emploi et formation" est sollicitée pour les ALE de son ressort territorial pour remettre avis sur l'organisation d'une action de formation ou d'insertion socioprofessionnelle à destination des travailleurs qu'elle occupe, lorsque cette formation n'est pas agréée par ailleurs.

4.8. Plan de redéploiement de la chambre "enseignement"

Conformément au décret du 11 avril 2014 modifiant le fonctionnement des Instances de pilotage inter-réseaux de l'enseignement qualifiant, l'avis de l'Instance bassin concernée est sollicité par le Gouvernement dans le cadre de la procédure d'approbation du plan de redéploiement quadriennal de

l'offre d'enseignement qualifiant proposé par la chambre "enseignement". Ce plan doit notamment être compatible avec les thématiques communes du bassin concerné.

Cette procédure est appliquée de manière variable selon les bassins.

4.9. Les Structures collectives d'enseignement supérieur

Mises en place par l'accord de coopération du 24 avril relatif à la création et au développement de Structures collectives d'enseignement supérieur (SCES) dédiées aux activités de formation continue et d'apprentissage tout au long de la vie les SCES sont définies comme : "(...) une plateforme mettant des infrastructures et des équipements de qualité à disposition des établissements d'enseignement supérieur en vue de développer, en co-organisation et/ou en co-diplômation, une offre de formation continue répondant aux besoins socio-économiques locaux."

L'article 4 de l'accord de coopération prévoit que ces SCES sont agréées par les Gouvernements de la Communauté française et de la Région wallonne dans le respect d'un cahier des charges approuvés par les Gouvernements. Ce cahier des charges prévoit d'une part des critères d'éligibilité, d'autre part, des critères de priorité. Parmi ceux-ci, figure la réception "d'un avis favorable du CESW ainsi que du Pôle académique, du CSEF et des structures locales de développement économique sur le territoire desquels se situent les projets visés".

En 2017, les IBEFE ont été sollicitées pour la remise d'un avis sur les différents projets déposés.

- les IBEFE WAPI et Hainaut- Centre pour le dossier E-Campus;
- les IBEFE Liège, Huy Waremme, Verviers et Luxembourg pour le dossier Jobs@skills;
- les IBEFE Hainaut-Sud et Hainaut-Centre pour le dossier Université Ouverte;
- l'IBEFE Namur pour le dossier Form@Nam.

Après avoir organisé des séances de présentation des projets à destination des membres, l'ensemble des Instances ont rendu les avis sollicités par l'ARES.

4.10. Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (CFISPA – AVIQ)

Les Instances bassin sont consultées dans le cadre de la procédure d'agrément des Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (C.F.I.S.P.A).

Au cours de la période 2017-2019, les avis des Instances bassin de Liège (2), de Huy-Waremme (2) de Namur (4) et de Hainaut Centre (1) ont été sollicités.

4.11. Appel à projets FSE Garantie Jeunesse 2014-2020

En 2018, les avis des chambres « emploi et formation » de WAPI, Luxembourg et Hainaut-Sud ont été sollicités par la Direction de la Formation professionnelle du S.P.W concernant des projets introduits par des C.I.S.P.

4.12. Avis d'initiative

Les Instances bassin et les chambre sont également la capacité d'émettre des avis d'initiative ou des interpellations sur les matières relevant de leur champ de compétences, comme à titre d'exemple :

- Courrier conjoint des Présidents de l'IBEFE et de la Chambre « enseignement » du Brabant wallon à la Ministre de l'Education concernant l'implantation du dispositif de certification par unités en 2017 ;
- Courrier conjoint des Présidents de l'IBEFE et de la Chambre « enseignement » de Namur aux différents Ministres compétents concernant la disparition programmée de l'agrégation de l'enseignement secondaire inférieur en Economie Familiale et Sociale ;
Courrier de la Chambre « emploi et formation » de Namur au Ministre de l'Emploi et de la Formation concernant le projet de guide des dépenses éligibles pour les opérateurs subsidiés par la Wallonie (2019)

4.13. Mission d'expertise

L'apport et l'expertise des Instances bassin ont été régulièrement sollicités par différents acteurs sur des thématiques variées ; citons à titre d'exemple:

- **Séminaire Aide aux personnes: quels métiers et compétences pour demain en Wallonie?** organisé par le CESE Wallonie le 22 janvier 2019.
- **Assises de l'Enseignement et de la Formation 2020:** appel à contribution des Instances bassin par le Comité de concertation Enseignement Formation : thématique de l'accroche des publics éloignés de la formation et de l'éducation (cf. 6.3).
- **Orientation:** fin 2019, appel à contribution des Instances bassin par le Cabinet de la Ministre de l'Emploi et de la Formation de Wallonie et par le cabinet du Ministre de la formation bruxelloise en vue de la réalisation d'un inventaire des actions d'orientation existantes dans les différents territoires.
- **Projet "EPALE":** en 2018, appel à contribution des Instances bassin par la coordination nationale pour la Belgique francophone de la Plateforme européenne EPALE pour contribuer à une étude qualitative auprès d'adultes ayant un faible niveau de qualifications, en attente ou en reprise de formation. L'équipe de recherche de l'Université de Liège qui a mené l'étude a travaillé en étroite collaboration avec les instances et des opérateurs locaux. Les résultats de ce travail⁸ ont été présentés et discutés dans plusieurs instances.

4.14. Mission d'avis de l'IBEFE Bruxelles

Les avis délivrés par l'Instance Bassin portent sur toute question en matière d'enseignement qualifiant, de formation professionnelle et d'emploi, sont rendus d'initiative ou à la demande des acteurs politiques. Sur la période considérée, l'IBEFE Bruxelles a rendu 9 avis qui sont consultables sur le site internet de l'Instance :

- Avis 8 : Modernisation des équipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant 2016-2017 (30/05/2017)

⁸ <https://epale.ec.europa.eu/fr/content/etude-qualitative-aupres-dadultes-ayant-un-faible-niveau-de-qualifications>

- Avis 9 : Dispositif partagé par les opérateurs de formation professionnelle et le Consortium de Validation des Compétences, relatif à la certification des compétences professionnelles. (24/10/2017)
- Avis 10 : Avis d'initiative concernant le pacte pour un Enseignement d'Excellence (23/01/2018)
- Avis 11 : Avant-projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif aux primes visant à favoriser la formation en alternance (23/01/2018)
- Avis 12 : Modernisation des équipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant 2017-2018 (29/05/2018)
- Avis 13 : Avis sur l'avant-projet d'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la commission communautaire française relatif à la validation des compétences (10/10/2018)
- Avis 14 : Appel à projet modernisation des équipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant 2018-2019 (06/06/2019)
- Avis 15 : Avis relatif aux conclusions du projet pilote Certificat de Compétences Professionnelles (01/10/2019)
- Avis 16 : Agréments et ré-agréments des organismes d'insertion socioprofessionnelle (19/11/2019)

4.15. Avis des CSEF 2017-2019 dispositifs formation-insertion

	CISP (filières)			Equipements pédagogiques			Crédit-adaptation (dossiers)			PFI			Formation ALE (dossiers)		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
<i>Brabant Wallon</i>	-	3	3	18	40	60	28	38	31	1	-	-	8	9	2
<i>Huy Waremme</i>	-	3	-	112	140	73	11	14	11	-	-	-	3	-	-
<i>Liège</i>	1	2	2	249	243	239	45	41	43	-	14	-	1	-	1
<i>Hainaut Centre Mons</i>	1	2	1	220	160	73	3	3	7	-	-	-	2	2	3
	1	-	1				5	9	3	-	-	-	3	1	13
<i>Hainaut Sud</i>	-	4	-	259	269	363	11	25	27	-	2	-	12	20	13
<i>Luxembourg</i>	-	-	-	158	97	137	18	12	11	1	1	-	-	5	2
<i>Namur</i>	-	11	3	231	270	240	16	31	31	-	2	-	2	5	10
<i>Verviers</i>	-	5	2	-	105	77	-	5	2	-	-	-	-	1	1
<i>WAPI</i>	-	7	-	202	608	1506	20	18	31	-	-	-		41	

5. Fonctionnement des Chambres

Selon l'article 9 de l'accord de coopération les Instances bassin ont notamment pour mission "d'intégrer et assurer le bon fonctionnement des chambres de l'Instance bassin telles que définies à l'article 6", à savoir les chambres subrégionales de l'emploi et de la formation et les chambres "enseignement".

5.1. Les chambres "emploi et formation"

Complémentairement à leur mission d'avis et à l'appui qu'elles apportent à la mise en œuvre des pôles de synergie, les chambres "emploi et formation", s'appuyant sur les pratiques et l'expérience développée par les ex-Comités subrégionaux de l'emploi et de la formation animent différentes plateformes partenariales à l'échelle du bassin et développent différents projets et actions en lien avec l'emploi, la formation et l'insertion. Lors des débats préalables à la conclusion de l'accord de coopération, les interlocuteurs sociaux ont insisté pour que cette capacité d'action et de réaction des CSEF dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'insertion soit préservée dans le nouveau dispositif.

Depuis 2015-2016, les chambres "emploi et formation" ont assuré la continuité des projets des cours et développé de nouvelles actions. Ces actions, détaillées par bassin ci-après, concernent principalement les thématiques suivantes: l'accueil de la petite enfance, la mobilité, l'alphabétisation, les NEETS et publics éloignés de l'emploi, l'écoute et la participation des stagiaires, l'information sur les métiers et l'orientation, le développement de lien entre les acteurs de l'insertion socio-professionnelle et de la santé mentale, ...

Ces actions sont développées soit par les CSEF, soit par les Instances bassin elles-mêmes (cf. point 3.2).

5.1.1. CSEF Brabant wallon

- **Appel à projets "insertion des primo-arrivants"**: présentation de l'appel à projets, des projets reçus et sélectionnés par le Service des Relations avec les Opérateurs du FOREM.
- **Emploi des personnes peu scolarisées**: participation aux événements "Un Job à ta porte", Job Day de proximité organisé en 2017, en 2018 et en 2019 à Tubize menés en partenariat par les quatre communes et CPAS de l'ouest (Ittre, Rebecq, Braine-le-Château et Tubize), le Forem, l'IBEFE Bw, l'UCM, l'In BW, les associations d'entreprises; diffusion lors de cet événement d'une brochure comprenant l'offre de formation et d'accompagnement des opérateurs locaux.

5.1.2. CSEF Huy-Waremme

- **Plateforme alpha**: rassemble les acteurs de l'alpha et du FLE du territoire dans le but de répondre plus efficacement aux besoins en alpha et de créer des synergies entre les différents acteurs du secteur; en 2017, projet "Alpha Time" visant à amener les stagiaires à s'exprimer sans qu'ils se rendent compte qu'ils utilisent la langue française à partir de leurs compétences, savoirs, ressources; en 2018, formation à la création de CV vidéo pour les membres de la plateforme.
- **Plateforme "public très éloigné de l'emploi"**: mise sur pied pour créer un lieu d'échange pour les professionnels de l'ISP accompagnant à travers divers processus un public éloigné de l'emploi; organisation en 2017 d'une matinée de réflexion "(Re)parcourir les aides" visant à informer sur les nouvelles aides à l'emploi et à la formation, les aides de l'AVIQ ainsi que de sensibiliser à l'importance des stages en entreprise;

- **Mixité des métiers:** en décembre 2017, organisation une journée de travail sur le thème de la mixité de genre des métiers visant à conscientiser les professionnels de l'ISP, de l'enseignement et les employeurs à l'importance de promouvoir la diversité des orientations chez les adultes ;
- **Travail intérimaire:** organisation en 2019 d'une table de concertation sur le rôle du travail intérimaire dans la dynamique EFE afin de clarifier l'importance de l'intérim dans les opportunités d'emploi pour le bassin ; la CEF a décidé d'interroger annuellement les agences du Bassin pour récolter leur ressenti sur l'évolution du marché de l'emploi et des besoins de formation afin d'alimenter le diagnostic de l'IBEFE.

5.1.3. CSEF Luxembourg

- **Animation des plateformes partenariales:** poursuite des actions visant la mise en réseau des 5 plateformes sous-régionales (Centre-Luxembourg – Sud-Luxembourg – Bastogne – Marche-Durbuy – Vielsalm) afin de réunir l'ensemble des opérateurs de formation et d'insertion sociale et professionnelle ; cette mise en réseau vise la meilleure connaissance mutuelle des acteurs, le développement de partenariats et passerelles, le développement de nouvelles actions ; 4 à 5 réunions sont organisées annuellement ; la thématique de l'accroche des publics à l'école et en formation a été particulièrement approfondie au cours des dernières années.
- **Plateforme Alpha-FLE-RAN:** poursuite des travaux visant à pérenniser le réseau multipartenarial développé de 2005 à 2008 au cours du projet Equal "Dispositif territorial luxembourgeois pour le droit à l'alphabétisation" en faveur du droit à l'alphabétisation pour tous. Le réseau est organisé par l'IBEFE (coordination et secrétariat) et Lire et Ecrire avec pour participants les PCS, CPAS, Miroir Vagabond Asbl, CEPPST, la promotion sociale (ILLEPS Vielsalm, EICA, IEPS), Archipel, Centre Alpha, Centre d'Information et d'Education Populaire (MOC), CRILUX, la Trêve, le Forem, Lire et Ecrire Luxembourg Asbl (OISP), SOS Dépannage Asbl, Les ILA, les ILI, ... Outre les réunions de la plateforme et du Comité de pilotage, une brochure reprenant l'offre d'alphabétisation, remise à niveau et français langue étrangère a vu le jour dans le cadre de cette plateforme (brochure papier + version en ligne).
- **Plateforme Santé mentale:** en lien avec le travail réalisé par l'Instance pour la mise en réseau des opérateurs de plus en plus confrontés à des demandeurs d'emploi souffrant de problématiques de santé mentale et du monde de la santé mentale, contribution à la mise en place en province de Luxembourg de la réforme 107 ; l'Instance participe activement au réseau pour la fonction "réhabilitation psycho-sociale via notamment la réinsertion socio-professionnelle" à raison de 4 à 5 réunions par an.
- **Le répertoire de l'insertion socioprofessionnelle:** cet outil s'adresse à tous les professionnels qui accompagnent les demandeurs d'emploi en province de Luxembourg. Il reprend par thématique (information, orientation, accompagnement des personnes, formation, travail adapté, création d'activités, animation citoyenne/culturelle...) tous les acteurs vers lesquels un demandeur d'emploi peut être orienté. En plus des coordonnées de chaque opérateur, on y retrouve les agréments dans le cadre desquels l'opérateur exerce ses actions, les types d'activités et les publics-cibles. Une refonte de l'outil a été éditée en 2017. Un travail de valorisation de l'outil a été mené en 2017 et 2018.

5.1.4. CSEF Namur

- **Information sur les services d'aide à la création d'entreprises sur le territoire du Bassin de Namur:** actualisation en 2018 de l'outil d'information réalisé en 2013 à l'attention de toute personne désireuse de créer son activité. Le triptyque présente l'ensemble des services d'aide disponibles, en suivant les différentes étapes du parcours de création. Diffusion de la nouvelle version de l'outil en 2019 en version papier ainsi qu'électronique.

- **Actualisation répertoire des formations en langue française sur le territoire de la Province de Namur**: finalisation de la démarche de mise à jour du répertoire des formations en langue française (alphabétisation, français langue étrangère et remise à niveau) sur le territoire de la Province de Namur, en collaboration avec le Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur et Lire & Ecrire Namur. Edition et diffusion de la nouvelle édition du répertoire en version papier et électronique

5.1.5. CSEF Mons et Centre

5.1.5.1. CSEF Mons

- **Réseau ISP/Santé sociale** : en 2017, après 3 ans de fonctionnement du réseau, dont le but était la prise en charge conjointe des personnes en formation/insertion qui présentent des difficultés sociales qui freinent leur insertion, et qui a permis la création d'outils et des rencontres des partenaires de terrain, une évaluation du dispositif a eu lieu.

Afin de répondre à l'attente des partenaires qui souhaitent trouver au sein du réseau les ressources pour accompagner au mieux les personnes fragilisées, une deuxième phase a débuté avec pour nouvel objectif la volonté de se (re)centrer sur l'interconnaissance entre partenaires et sur des échanges pratiques et thématiques. Deux rencontres par an sont prévues.

Deux réunions du réseau sous cette forme ont été organisées en 2017. Le réseau a été mis en stand-by, en attente de sujets qui intéressent un maximum de participants.

- **Réseau des acteurs de l'Alphabétisation (MAP)**: depuis 2016, à la demande du Ciep et de Lire et Ecrire, la CSEF de Mons assure la coordination d'un projet pilote européen. Celui-ci, baptisé Projet MAP (mobilisation des publics/mutualisation des acteurs), vise l'accès au droit à la formation, l'emploi ou la participation citoyenne pour des publics en désaffiliation sociale qui n'ont pas accès aux dispositifs de formation en alphabétisation mais aussi la mutualisation des pratiques. L'objectif est de co-construire avec les publics une autre approche et une autre manière de travailler à sa remise en « route ».

En 2017- 2018, une première expérience réussie a eu lieu sur Mons. Elle s'est déroulée selon le schéma suivant : rencontres avec les partenaires de terrain du « monde social », adoption d'une méthodologie et d'outils, mobilisation du public, co-construction de la « formation », déroulement de celle-ci, suivi des stagiaires après la formation.

En 2018-2019, ce processus a été mis en place sur Saint-Ghislain, enfin cette expérience est réitérée en 2019-2020 sur Quiévrain.

- **Participation aux travaux du PCS de Mons**: la CSEF de Mons collabore activement aux travaux du Plan de Cohésion sociale de Mons notamment sur deux axes de travail :
 - PME et Réseau ISP : rapprochement du secteur de l'ISP et le monde des entreprises (Business lunch en 2017, déjeuner aide à l'emploi en 2018, projet Youthstart en 2019) ;
 - Projet Neets (réseau visant à identifier des expériences de terrain, à mettre en évidence les bonnes pratiques de prises en charge des publics et à les partager).

5.1.5.2. CSEF Centre

- **Diversité** : la plateforme diversité, coordonnée par le Ce.R.A.I.C., a pour mission de réunir des partenaires locaux de l'insertion socio-professionnelle afin de développer et de mettre en œuvre des actions de promotion de la diversité et de l'égalité des chances. Ces actions sont destinées aux entreprises et au tout public.
 - 2017 : action afin de favoriser l'inclusion des personnes handicapées.
 - 2017 : finalisation de l'outil pédagogique « Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations ».
 - 2018 : préparation du colloque « L'insertion ça marche vraiment » : celui-ci devait avoir lieu en décembre 2018, mais pour des raisons logistiques il s'est tenu en février 2019.
 - 2018 : formation de professionnels à l'outil pédagogique en partenariat avec le Ce.R.A.I.C. et Unia. Deux formations ont eu lieu en octobre 2018. Une s'est tenue sur La Louvière et l'autre sur Mons.
 - 2019 : en décembre la plateforme a présenté son bilan de ses 10 années d'activité via un document « Une plateforme « diversité » ou comment renforcer l'intervention en réseau en matière d'insertion professionnelle pour tous ».
 - 2019 : formation de professionnels à l'outil pédagogique en partenariat avec le CeRAIC et Unia. Deux formations ont eu lieu en novembre 2019. Une s'est tenue sur La Louvière et l'autre sur Tournai.

- **Répertoire des services psycho-médico-sociaux en région du Centre** : cette publication s'adresse en priorité aux professionnels du secteur de l'insertion socioprofessionnelle. L'accompagnement pour une insertion réussie des demandeurs d'emploi doit prendre en compte les problématiques multiples pouvant être rencontrées par les individus (problèmes de logement, de dettes, d'assuétudes, de santé mentale, de violence, d'accueil de la petite enfance, ...). Le répertoire a pour objectif de recenser les services existant sur le territoire du Centre pour une orientation adéquate et/ou un suivi en parallèle à une formation. En 2019, le répertoire a été mis à jour et les informations qu'il reprend ont été actualisées en vue d'une réédition (en janvier 2020).

- **Participation à la Plateforme Alpha FLE** : cette plate-forme réunit différents acteurs, dont les domaines d'intervention ainsi que les modalités d'actions sont tout aussi vastes et différenciés. Néanmoins, tous les partenaires se trouvent confrontés à des situations pour lesquelles un travail en réseau est plus adapté, chacun amenant des solutions ou des moyens propres dans des actions qui visent des publics spécifiques et/ou des objectifs communs.
 - 2017 : 10 ans de la plateforme : pour cet anniversaire les apprenants ont été mis en avant lors de l'événement annuel d'octobre.
 - 2018 : colloque entre professionnels « De ce qui motive à entrer et rester en formation à ce que cela nous apprend de nos pratiques ».
 - 2019 : matinée consacrée à la thématique de l'accueil en formation (octobre 2019).

5.1.5.3. Les actions conjointes des CSEF du Centre et de Mons

- **Passeport pour l'emploi**: le Passeport pour l'emploi est un catalogue de l'offre de formation/insertion (hors enseignement de plein exercice) de la zone de Mons-Borinage et de la Région du Centre. Depuis sa création en 1999, le Passeport fait l'objet d'une actualisation régulière. Depuis 2019, les deux Chambres EF s'attèlent à l'amélioration du Passeport pour l'emploi qui a été intégré en décembre 2019 au site de l'Instance Bassin EFE Hainaut-Centre : <http://www.bassinefe-hainautcentre.be/passeport>. La nouvelle version propose un seul site où l'ensemble des informations peut être consulté. Les filtres permettant les différentes recherches ont été maintenus, à savoir :
 - Recherche par zone : Hainaut-Centre ; Mons-Borinage ; Centre.
 - Recherche par organisme : les organismes sont classés par « famille d'organismes » : AVIQ, CEFA Provincial, CISP Défi, etc.
 - Recherche par domaine de formation : Agriculture, Horeca, Services aux personnes, etc.
 - Localité.
- **Séances d'information « aides à l'emploi »** :
 - 2017 : Matinée d'information sur la réforme des aides à l'emploi : les deux Chambres EF ont organisé un petit-déjeuner suivi d'une séance d'information sur la réforme des aides à l'emploi qui est entrée en vigueur le 01.07.2017.
 - 2019 : Séance d'information PFI et SESAM : en collaboration avec le Service aux Entreprises du Forem, a été organisée une séance d'information sur la réforme des dispositifs PFI et SESAM à destination des opérateurs de formation/insertion du territoire Hainaut-Centre.
- **Réseau Inter-CPAS** : soucieuses de créer des synergies entre les différents opérateurs du Bassin Hainaut-Centre, les CSEF de Mons et du Centre ont organisé, dès 2018, des réunions Inter-CPAS. Ces réunions ont pour objectifs de mettre en relations les CPAS (service insertion) de la zone Hainaut-Centre afin de faire émerger des projets communs et donner des informations susceptibles d'intéresser le plus grand nombre.

5.1.6. CSEF Hainaut-Sud

- **Territoire zéro chômeur de longue durée**: le Comité de développement stratégique (CDS) de Charleroi a décidé en septembre 2017 de soutenir un projet d'expérimentation du modèle français sur deux micro-territoires du Bassin Hainaut Sud : l'un en milieu urbain, l'autre en milieu rural. L'IBEFE Hainaut Sud en est le lieu de référence et d'initiative en relation avec la Commission "Capital humain" du CDS. Un Comité d'accompagnement, un Comité scientifique et différents groupes de travail ont été mis en place. Une étude juridique a été sollicitée et un appel à manifestation d'intérêt a été lancé, accompagné de séances d'information. Un séminaire associant des experts français a été organisé fin 2019.
- **Observatoire des trajectoires**: ce projet répond au souhait des opérateurs d'un outil permettant de confronter trois types d'informations : les besoins exprimés par les usagers, l'offre de services proposés par les acteurs du territoire et les potentialités du territoire pour élaborer des projets de développement durable. Il a été décidé, dans un premier temps de tester un outil informatique et une méthodologie développée à partir du public-cible de la MIREC, l'objectif étant de rendre visibles les effets produits par l'accompagnement à l'emploi de la Mirec sur les personnes en recherche d'emploi, en termes socio-économiques mais aussi

⁹ Auparavant, chaque Chambre EF disposait de sa propre version du Passeport sur des bases de données séparées. Depuis 2019, la base de données est commune aux deux Chambres et un travail d'harmonisation a donc été réalisé.

psycho-sociaux. La CEF est chargée d'assurer le suivi régulier des différentes étapes de la phase test à la Mirec, l'organisation de la diffusion et de l'utilisation de l'outil, l'élaboration d'un plan d'action à l'échelle du territoire pour l'organisation des parcours d'insertion.

- **Le synoptique des centres d'insertion socioprofessionnelle**: dans le cadre de la journée de rencontre des CISP organisée le 28 mars 2017, un document de synthèse a été produit. Ce synoptique s'adresse aux professionnels accompagnant les demandeurs d'emploi. L'objectif de ce document est de donner un aperçu du réseau d'opérateurs CISP sur le Bassin, ainsi qu'un aperçu de leur offre de formation (agrément 2017). Une réédition du document a été réalisée en décembre 2018.

5.1.7. CSEF Verviers

- **Positive**: plateforme d'organismes spécialisés en initiatives de transition et d'insertion vers l'emploi, visant la mise en réseau, le partenariat et le développement de projets communs tels la mise à jour de l'Eventail de l'insertion socioprofessionnelle via une répertoire en ligne (2017), l'organisation d'une journée à la rencontre des ETA (2018), une formation AVIQ décentralisée (2018) et des séances de sensibilisation à l'emploi de personnes handicapées menées au sein de clubs d'entreprises.
- **Plateforme Alpha-FLE**: coordonnée par l'IBEFE, le CRVI et Action Langues, cette plateforme a développé en 2017 et 2018 de nombreuses actions dont du Mentorat (séance d'information par Duo for a job et mise en place d'un coaching pour demandeurs d'emploi étranger ou d'origine étrangère ; le Plope a développé un projet de mentorat qui a été reconduit en 2019), de la sensibilisation des entreprises à la diversité (le CRVI, l'IBEFE et leurs partenaires ont participé à 3 salons de l'emploi en 2018 et un en 2019 afin de sensibiliser les employeurs à l'emploi de personnes étrangères et d'origine étrangère dans leur entreprise), de la FLE métiers (l'agence de développement locale de Dison, le club d'entreprises du zoning des Plénesses, le CRVI, Actions Langues, la MIREV et l'IBEFE analysent la possibilité pour des entreprises qui recherchent des profils difficiles à satisfaire d'engager des personnes qui ne maîtrisent pas le français mais qui disposent des qualifications/compétences techniques requises, un coaching vers et dans l'emploi serait assuré, de même qu'une formation " métiers " en français ; le projet a démarré fin 2019 et se poursuivra en 2020) ; le Portail de l'alpha-FLE reprenant l'ensemble de l'offre tant en alphabétisation qu'en FLE ; le Salon des opérateurs alpha-FLE : en 2018 et 2019, l'IBEFE a participé activement notamment en réalisant une brochure à destination des candidats stagiaires.
- **Santé mentale**: depuis fin 2014, l'IBEFE organise, en collaboration avec le PCS de Verviers, le Réseau Santé mentale de l'Est et le Relais social de Verviers, des journées de rencontre destinées aux secteurs de l'insertion socioprofessionnelle et de la santé mentale et abordant différentes thématiques. En 2017, 2018 et 2019, 5 journées ont rassemblé 219 participants.
- **Mobilité**: en 2015, une plateforme mobilité pour les 20 communes de l'est francophone a été créée, appelée Mobil'EF, avec pour ambition d'être reconnue comme coordination sous-régionale d'offre de transport par le Ministre wallon. En parallèle, en 2017, l'IBEFE et Liège Europe Métropole ont proposé 4 solutions concrètes en matière de mobilité aux 20 communes du bassin. De là est née une Centrale des Moins Mobiles sur 4 communes du sud du Bassin. Un annuaire de l'offre de transport en ligne géré par Liège Europe Métropole a vu le jour en 2019.
- **Petite enfance**: pour apporter une solution partielle à la problématique des milieux d'accueil pour les parents en formation professionnelle, plusieurs milieux d'accueil se sont associés autour d'un projet commun, coordonné par l'IBEFE. Concrétisé en avril 2014 sous forme de projet pilote pour une période de 3 ans, il a permis de mettre 10 places d'accueil à disposition de ces petits enfants dont les parents sont dans un processus formatif en vue d'un retour à l'emploi. Mené en partenariat avec 18 opérateurs de formation du bassin, le projet a pu fonctionner jusqu'en 2017. Le projet n'a pas été intégré dans le nouveau décret MILAC et a dû s'arrêter. Les nouvelles missions confiées aux IBEFE n'ont plus permis de suivre ce dossier.

5.2. Les chambres "enseignement"

Les compétences des chambres "enseignement", ex-IPIEQ, sont définies par le décret du 30 avril 2009 relatif à la création d'instances de pilotage inter réseaux de l'enseignement qualifiant (IPIEQ) et à l'octroi d'incitants visant un redéploiement plus efficient de l'offre d'enseignement qualifiant dans une perspective de développement territorial⁵ qui stipule que:

"Article 5. - § 1er. L'Instance est un lieu d'information et de délibération entre les réseaux d'enseignement, les syndicats de l'enseignement et les représentants du monde socio-économique d'une zone en matière d'offre d'enseignement. Les échanges de cette instance sont éclairés par les apports du bassin enseignant - formation - emploi concerné, en particulier par la liste des thématiques communes du bassin, et la structure actuelle de l'offre dans la zone.

§ 2. Chaque IPIEQ élabore un plan de redéploiement de l'offre d'enseignement technique de qualification et professionnel tous les 4 ans (...).

Le plan de redéploiement comprend par secteur retenu:

- *1° une liste des options de base groupées pour lesquelles des projets de fermeture et/ou de création et/ou de maintien sont prévus au cours des 4 années scolaires suivantes; le plan indiquera le nombre de fermetures et de créations par option de base groupée et comportera un calendrier prévisionnel de mise en œuvre;*
- *2° une liste des établissements qui adhèrent au plan et s'engagent à le mettre en œuvre collectivement;*
- *3° éventuellement des actions collectives en soutien des projets développés au point 1;*
- *4° des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de réalisation et d'impact; les indicateurs doivent être évaluables;*
- *5° la composition d'un comité d'accompagnement par secteur qui se réunit au moins 4 fois par an et qui, outre les pouvoirs organisateurs et directions concernées, s'ouvre au monde extérieur par le biais de représentants de l'Inspection et du monde socio-économique.*
- *De plus, une estimation de la manière dont les incitants seront répartis pour les 4 années scolaires suivantes en application du plan de redéploiement sera présentée pour l'ensemble des secteurs couverts par le plan (...).*

Pour élaborer le plan de redéploiement, l'Instance recourt aux critères suivants :

- *1° la correspondance avec les thématiques communes du bassin enseignement qualifiant - formation - emploi;*
- *2° la cohérence et la pertinence du projet au regard de l'offre de formation globale sur la zone concernée;*
- *3° l'utilisation d'outils pédagogiques de formation existants tels que les Centres de technologies avancées, les Centres de compétence et les Centres de référence professionnelle.*

Le plan de redéploiement de chaque Instance doit rencontrer chacun des trois critères visés au présent paragraphe.

§ 3. Le plan de redéploiement de chaque IPIEQ est soumis à l'approbation du Gouvernement selon la procédure décrite à l'article 6, paragraphe 2. L'IPIEQ est chargée de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du plan de redéploiement tel qu'approuvé par le Gouvernement.

§ 4. L'IPIEQ répartit annuellement les incitants qui lui sont alloués selon les dispositions de l'article 7, paragraphe 1er.

Elle consacre au moins 50 % des incitants aux projets de fermeture et de création d'options et au maximum 30 % des incitants aux projets de maintien d'options.

⁵Tel que modifié par le décret du 11 avril 2014 modifiant le fonctionnement des instances de pilotage inter-réseaux de l'enseignement qualifiant.

L'PIEQ peut mettre en place des actions collectives de promotion visant à faire connaître les options nouvellement créées. Elle peut consacrer à cet effet un maximum de 10 % de son budget.

Elle peut également consacrer un maximum de 20 % du même budget à des projets portés par un ou plusieurs pôles de synergies mis en place dans le bassin enseignement qualifiant - formation - emploi, afin d'optimiser les moyens d'action emploi-formation-enseignement (. . .).

Les budgets consacrés aux actions et projets visés par les alinéas 3 et 4 ne peuvent dépasser 20 % du budget de l'PIEQ."

L'article 6, §2 prévoit que dans le cadre de l'approbation du plan de redéploiement des IPIEQ, le Gouvernement sollicite à cet effet les avis du bassin EFE concerné et du Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire.

5.2.1. Les plans de redéploiement

Chaque chambre "enseignement" a défini un plan de redéploiement quadriennal (2015-2019) comportant les secteurs et, au sein de ceux-ci, les options pouvant bénéficier d'incitatifs à la création, au maintien ou à la fermeture dans le but d'optimiser l'offre d'enseignement de la zone.

Ces plans de redéploiement ont fait l'objet d'une approbation par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, après prise d'avis des Instances bassin correspondantes et du Conseil Général de Concertation.

Toutes les écoles organisant au moins une option d'un des secteurs repris dans le plan de redéploiement ont été invitées à adhérer à ce plan.

L'adhésion à ce plan leur permettait de bénéficier des incitatifs pendant la durée du plan et de participer aux comités d'accompagnement chargés d'éclairer les membres de la chambre « enseignement » sur leurs intentions en matière de création, de maintien ou de fermeture d'options. La participation de représentants des organisations professionnelles, des inspecteurs... a également permis un échange d'informations sur la réalité du secteur concerné dans la zone.

Secteurs repris dans les plans de redéploiement 2015-2019

Le répertoire des options organisables dans l'enseignement technique de qualification et professionnel est composé de 9 secteurs : agronomie, industrie, construction, hôtellerie-alimentation, Habillement-textile, arts appliqués, économie, services aux personnes et sciences appliquées. Les secteurs retenus dans les plans de redéploiement 2015-2019 sont repris dans le tableau ci-dessous.

	Agronomie	Industrie	Construction	Hôtellerie-Alimentation	Economie	Services aux personnes	Sciences Appliquées
Bruxelles	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Brabant wallon	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Huy-Waremme	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Liège	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
Verviers	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Namur	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Luxembourg	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Wallonie picarde	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Hainaut Centre	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Hainaut Sud	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non

Les secteurs « Habillement - Textile » et « Arts appliqués » n'ont été retenus par aucune Chambre Enseignement.

En référence à l'article 5 §5, §6 et §7 du décret du 30 avril 2009, les incitants pouvant être octroyés aux établissements scolaires sont:

- des périodes-professeurs (de 3 à 26) à consacrer à l'option soutenue ;
- des normes plus favorables pour la création d'une option;
- une priorité d'accès au fonds d'équipement dans le cas d'un maintien ou d'une création d'option ;
- une réduction de la quote-part du pouvoir organisateur (10% au lieu de 20%) dans l'achat de ces équipements dans le cas d'une création d'option;
- une dérogation sur les normes de maintien en vigueur au sein de l'établissement durant toute la durée du plan dans le cas d'une fermeture.

Il convient de noter que l'octroi d'incitants de types b) à e) est conditionné à l'octroi de périodes-professeurs indiqué en a).

5.2.2. Budget

Un budget annuel de 1.800.000,00 € est réparti entre les différentes zones en fonction des modalités définies par le décret du 30 avril 2009. Les principales variables de ce calcul consistent en le nombre d'élèves scolarisés, l'indice socio-économique de la zone et le chiffres de fréquentation de l'enseignement qualifiant.

Pour l'année scolaire 2015-2016, les IPIEQ qui soutenaient au moins un projet de fermeture d'options se sont vues accordé un complément budgétaire de 10%. Les zones ayant bénéficié de ce bonus sont Huy-Waremme, Liège, Namur, Wallonie picarde, Hainaut-Centre et Hainaut-Sud.

Une conversion en périodes-professeur (PP) est réalisée sur base du coût moyen annuel par PP afin de faciliter le travail d'octroi des incitants des Chambres Enseignement.

Le tableau ci-dessous présente la répartition de ce budget par zone durant le plan de redéploiement 2015-2019.

		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
1	Bruxelles	409.448 €	407.561 €	410.013 €	407.309 €
2	Brabant wallon	41.451 €	40.988 €	41.433 €	40.797 €
3	Huy-Waremme	46.297 €	40.053 €	37.842 €	37.255 €
4	Liège	298.779 €	274.950 €	276.669 €	274.559 €
5	Verviers	80.212 €	78.501 €	81.264 €	82.630 €
6	Namur	214.529 €	185.858 €	183.693 €	180.118 €
7	Luxembourg	92.091 €	92.146 €	91.673 €	91.413 €
8	Wallonie picarde	195.571 €	176.356 €	173.393 €	175.219 €
9	Hainaut Centre	296.374 €	273.581 €	274.271 €	266.794 €
10	Hainaut Sud	244.008 €	230.005 €	229.749 €	243.906 €
		1.918.762 €	1.800.000 €	1.800.000 €	1.800.000 €

Utilisation du budget

Chaque année, les membres des Chambre Enseignement décident d'une répartition des incitants en s'éclairant des avis des comités d'accompagnement présentés plus haut.

La répartition des incitants est effectuée dans le respect des règles décrétales suivantes:

- Chaque option soutenue reçoit entre 3 et 26 périodes-professeurs (PP);
- Un minimum de 50% du budget doit être consacré à soutenir des créations et/ou des fermetures d'options ;
- Un maximum de 30% du budget peut être consacré à soutenir des maintiens d'options.

La Chambre Enseignement peut également décider de consacrer une partie de son budget au financement d'actions de valorisation des options soutenues. La part du budget ne peut cependant pas dépasser les 20%.

Incitants à la création d'options

Durant la période 2015-2019, les Chambres Enseignement ont soutenu 123 projets de créations d'options pour lesquels 1253 périodes NTPP ont été octroyées. Les options visées par ces projets de créations étaient au nombre de 55.

La moitié des moyens octroyés à la création d'option concernait le secteur de l'industrie et un quart celui de la construction. L'option qui a reçu le plus de soutien à la création est « Technicien/Technicienne en usinage ».

	Nombre de projets soutenus	NTPP octroyés
2015-2016	33	366
2016-2017	29	277
2017-2018	35	299
2018-2019	26	311
Total	123	1253

Incitants octroyés pour le maintien d'options

Les projets de maintien d'option étaient au nombre de 219 et ont reçu un octroi total de 870 périodes NTPP. 52 options ont reçu ce type d'incitants. Plus de la moitié des options concernées relèvent du secteur de l'industrie et un tiers de celui de la construction. Les options qui ont été le plus soutenues pour un maintien sont « Mécanicien/Mécanicienne d'entretien » et « Technicien/technicienne en usinage »

	Nombre de projets soutenus	NTPP octroyés
2015-2016	50	225
2016-2017	54	218
2017-2018	59	206
2018-2019	56	221
Total	219	870

Incitants octroyés pour la fermeture d'options

Le tableau reprend l'ensemble des incitants octroyés à la fermeture sur la durée du plan de redéploiement 2015-2019. La moitié des projets soutenus concernent le secteur de la construction et près d'un tiers celui de l'industrie.

21 options différentes ont reçu des incitants à la fermeture.

Les options auxquelles le plus de moyens ont été accordés sont "Ouvrier qualifié/Ouvrière qualifiée en construction - gros œuvre" et "Ebéniste".

	Nombre de projets soutenus	NTPP octroyés
2015-2016	19	177
2016-2017	25	176
2017-2018	29	175
2018-2019	30	174
Total	103	702

5.2.3. Exemples d'actions de valorisation menées par les Chambres Enseignement

Loin d'être exhaustive, la liste suivante présente un exemple par bassins d'action initiée par les Chambres Enseignement visant la valorisation des filières qualifiantes.

- **Bruxelles - Journée portes ouvertes de l'enseignement qualifiant**: 31 écoles techniques de la région de Bruxelles-Capitale ouvrent leurs portes le même jour. Cet évènement annuel est l'occasion pour les écoles bruxelloises de l'enseignement technique et professionnel de promouvoir auprès d'élèves du 1er degré visiteurs, durant une journée entière, l'ensemble de leurs options qualifiantes au moyen de stands et d'ateliers pratiques. Pour en savoir plus : <http://www.jemequalifie.be/>
- **Brabant Wallon - Rencontres en entreprises**: des élèves issus de huit écoles différentes se sont déplacés à la rencontre de professionnels actifs dans le secteur pour lequel ils se forment. Onze entreprises actives dans des secteurs très variés (santé, industrie, construction, etc.) les ont accueillis. Pour en savoir plus : <http://www.bassinfe-bw.be/recontres-en-entreprises--362--single>
Catalogue d'activités d'orientation métiers destiné aux établissements secondaires (1, 2 et 3 degrés). Ces activités sont proposées par la Chambre Enseignement, l'IBEFE ou tout autre partenaire du Brabant wallon. Le catalogue a permis à des écoles de créer des projets sur-mesure : visite d'un CTA, combinée à une visite d'entreprise, organisation de rencontres entre des professionnels et des élèves au sein de l'école, avec l'appui du CPMS.
- **Huy-Waremme – Organisation de journées de sensibilisation (CPMS du Bassin) ou de découverte (futurs instituteurs, Direction des écoles fondamentales) de l'enseignement qualifiant**: ces journées ont pour buts d'amener ces acteurs à se faire une représentation plus correcte et plus complète de l'enseignement technique et professionnel, de lutter contre les idées reçues sur les filières qualifiantes et de compléter leur information sur les structures de l'enseignement secondaire. Ce projet mené en inter-réseaux grâce à la collaboration de différentes écoles secondaires.

Depuis 2015, la Chambre Enseignement produit également un flyer inter réseaux de l'offre d'enseignement secondaire du Bassin de Huy-Waremme (5.000 exemplaires, diffusés par les CPMS à tous les élèves en fin de tronc commun ou dans le cadre d'un travail individuel).

La Chambre Enseignement de Huy-Waremme a organisé, en mars 2018, un évènement à destination des écoles (secondaire ordinaire/spécialisé ; obligatoire/promotion sociale) et des CPMS de son territoire. Cette action avait pour objectif de contribuer à renforcer le maillage et le réseautage inter-écoles et inter-partenarial au sein du Bassin de Huy-Waremme et à outiller les participants dans divers domaines (orientation, formation continuée des enseignants, esprit d'entreprendre, aide à la jeunesse, structures, etc.).

Les trois Chambres Enseignement de la province de Liège ont décidé de mutualiser leurs moyens pour réaliser des vidéos destinées aux acteurs de l'orientation (enseignants, directions, agents des CPMS, éducateurs, parents, ...), tant en fin de primaire qu'en fin de tronc commun pour les inciter à une orientation positive et éviter les pièges de l'orientation par relégation (disponibles en 2020).

- **Liège - Actions de sensibilisation et d'information sur l'enseignement qualifiant à destination des futurs enseignants du 1er degré secondaire et des futurs instituteurs: les objectifs des actions menées et à mener sont les suivants**: informer les bacheliers sur l'éventail de formations que contient l'enseignement secondaire et plus précisément les éclairer quant à l'enseignement qualifiant ; lutter contre l'image négative de l'enseignement qualifiant et des métiers techniques ; compléter leurs représentations de l'enseignement qualifiant et des métiers techniques pour encourager l'orientation positive de leurs futurs élèves (orientation par choix et non par

relégation). Pour en savoir plus : <https://bassinefe-liege.be/2-uncategorised/99-sensibilisation-des-futurs-enseignants-a-l-enseignement-technique-et-professionnel>

- **Verviers - Action "l'Ouvre-Boîte"**: action de découverte et de valorisation des métiers manuels, techniques et technologiques, à destination des élèves de (5e -) 6e année primaire (et de leurs parents), centrée sur des visites d'entreprises locales. Elle visait à faire découvrir aux élèves les métiers de l'entreprise afin de leur en donner une image objective, actualisée, attirante. A ce titre, elle s'intégrait dans un processus d'orientation qui commence dès l'école primaire. Pour en savoir plus : <http://plane-temetiers.e-monsite.com/pages/explora/ouvre-boites/ouvre-boites-2015-2016.html>
- **"Une idée, un métier"**: Pour la première édition de ce projet, 3 classes de 2e année secondaire ont participé : 2 classes de 2e commune et une classe de 2e complémentaire des écoles d'écoles du bassin. L'action s'est déroulée en deux étapes complémentaires : Une première phase le 1er avril 2019, en collaboration avec l'asbl "100.000 entrepreneurs", consistait en un forum d'échanges et de discussions par petits groupes avec trois entrepreneurs issus de l'asbl "100 000 entrepreneurs". La deuxième phase consistait en visites de 3 entreprises (une par classe) axées sur la découverte des métiers grâce à des circuits au sein de l'entreprise en petits groupes de 5-6 élèves.
- **Namur – "Quand le bâtiment passe au vert"**: il s'agissait d'inviter des classes d'élèves de 15 à 18 ans, inscrits dans une option du secteur construction, à venir visiter un chantier réel et de suivre des ateliers didactiques sur l'isolation, l'étanchéité à l'air, l'électricité, la construction durable. Une jour- née avait également été prévue pour que les membres du bassin EFE de Namur puissent venir visiter le chantier et observer les élèves dans les ateliers. Pour en savoir plus: http://www.lavenir.net/cnt/dmf20140523_00481146
- **Valorisation de la filière bois**: La Chambre Enseignement a poursuivi son action de promotion des métiers du bois en finalisant la valisette pédagogique réalisée à cet effet. Un enseignant a également été détaché pour commencer les animations en classe. Les animations ont été faites au 1er degré et en fin de primaire. Un concours infographie a été proposé aux établissements organisant une option « technicien en infographie » en début d'année. Ce concours portait sur la réalisation d'une affiche et de cartes de jeu reprenant différents métiers du bois choisis par le groupe de travail du projet. Neuf étudiants ont été sélectionnés et ont pu défendre leur projet devant un jury composé d'enseignants de la filière bois et de la Haute Ecole Albert Jacquart organisant des bacheliers en infographie. Trois prix ont été décernés : le prix du design, le prix de l'illustration et le premier prix. L'affiche jeu sera ajoutée à la valisette pédagogique pour les animations.
- **Luxembourg - Girls Day Boys Day**: collaboration avec la Province de Luxembourg pour le suivi du projet « Girls Day Boys Day », une initiative qui permet aux élèves de 13 à 17 ans de découvrir des métiers atypiques par rapport au genre. Pour en savoir plus: http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=f9a1735d4820684a79f22a092d0891boag01b3f6&file=uploads/tx_cfwbitemsdec/GDBD_carnet_pedagogique_2013.pdf
- **Site Internet**: Ce projet a pour but de présenter l'offre d'enseignement qualifiant du bassin. Les publics ciblés sont principalement les parents, les élèves et les acteurs de l'orientation (directeurs d'écoles, enseignants, agents des CPMS et parents). La mise en ligne est prévue pour fin 2019 – début 2020, il s'agit désormais d'un objectif principal fixé par la cheffe de projet avec l'administration. <http://www.tonmetierenmain.be/>
- **Wallonie Picarde - Oser en Wapi**: cette action vise la mise en place, au sein des locaux de l'IB EFE, d'un centre de ressources mettant des outils à disposition des partenaires locaux d'enseignement et de formation et des acteurs de l'orientation. Associée au développement de ce centre, est prévue la réalisation, à partir de septembre 2015, de newsletters numériques mensuelles informant d'actualités, d'initiatives de partenaires ou de projets concernant

l'orientation, la sensibilisation aux secteurs et la découverte des métiers. Pour en savoir plus : <http://www.bassinefe-wapi.be/fr/info/actions/osser-en-wapi/>

- **Hainaut-Centre - Animation "mallettes pédagogiques"**: des mallettes pédagogiques afin de sensibiliser les élèves de 5ème et 6ème primaires aux métiers techniques et à l'enseignement qualifiant sont mises à la disposition des écoles par l'PIEQ. Les chargés de projet vont dans les classes réaliser des animations à destination des élèves. Pour en savoir plus: http://www.csefmons.be/WebSites/UploadFolder/74/CMS/images/2013/PIEQ9_Ficheprojet_2013_2014.pdf
- **Hainaut-Sud - Le projet D1**: découverte des métiers par la pratique au 1er degré : le projet vise à attiser la curiosité de l'élève pour les métiers technologiques dits « en pénurie », à lui faire découvrir des aptitudes personnelles et à favoriser un choix de trajectoire positif de sa part. Concrètement, des élèves de deuxième année (1e degré) du secondaire suivent le cours d'éducation par la technologie au sein d'une école qualifiante mieux équipée pour la pratique et plus proche du monde du travail. Ce projet mobilise en moyenne 1500 élèves et plus d'une vingtaine d'établissements de tous réseaux. Pour en savoir plus : <https://instancebassin-hainautsud.be/fr/promotion-des-metiers/>
- **Capsule vidéo**: Depuis novembre 2018, la Chambre Enseignement participe à un groupe de travail initié par la Fondation pour l'Enseignement dans le but de créer des liens "écoles – entreprises". En font également partie l'Instance Bassin EFE Hainaut Sud, le catalyseur d'emploi de Charleroi CATCH, plusieurs entreprises industrielles de la région, la Cité des Métiers de Charleroi et l'Administration Générale de l'Enseignement (via la Direction Relations Ecoles-Monde du Travail – DREMT). Une première action découle de ce groupe de travail : permettre aux élèves des 2-3-4èmes années de l'enseignement secondaire de participer à la réalisation de capsules vidéo sous la supervision et en collaboration avec un Youtubeur afin de valoriser les métiers de l'industrie. Le lancement de la campagne de communication autour des capsules vidéo sera mis en œuvre à la rentrée scolaire 2020-2021.

6. Autres missions confiées par les Gouvernements

6.1. Prévention du radicalisme/ Emploi et interculturelité

Dans le cadre d'une approche transversale de la prévention du radicalisme, le Gouvernement wallon a décidé en novembre 2015 de doter chacune des Instances bassin wallonnes d'un agent spécifiquement chargé de développer des actions en vue de promouvoir l'emploi des personnes étrangères ou d'origine étrangère sur le territoire. Cette mission doit s'appuyer sur un travail de réseau mené avec les opérateurs de formation et d'insertion et les différents acteurs intervenant dans l'intégration des personnes d'origine étrangère. L'action des Instances bassin doit être concertée avec le référent "radicalisme" wallon et un expert universitaire sera chargé d'animer le réseau, de le superviser et de coordonner l'action des Instances bassin au niveau régional.

Entre novembre 2016 et février 2017, les services du FOREM ont concrétisé, en concertation avec les Instances bassin, le recrutement des 9 chargés de missions pour les différentes Instances. C'est donc à partir de 2017 que ces agents développeront réellement leurs activités et que des plans d'actions pourront être développés dans chaque bassin.

En 2016, les Présidents des Instances bassin se sont concertés afin de définir les premiers axes de travail pour les chargés de mission "prévention du radicalisme". Ce plan a été présenté à l'Assemblée des Instances bassin en février 2017.

En 2017/2018, l'Assemblée des Instances a relayé à plusieurs reprises auprès du Gouvernement wallon les demandes répétées des Présidents concernant la non disponibilité du référent "radicalisme" et la non désignation de l'expert interuniversitaire. Dans l'attente, les coordinateurs des Instances bassin

ont assuré ce rôle de coordination en s'appuyant sur les axes d'action validés par l'Assemblée des Instances bassin.

Outre l'inventaire des acteurs et actions sur les différents territoires et l'élaboration de plans d'actions, différents projets ont été initiés dans les Instances. Citons à titre d'exemple :

- **IBEFE Luxembourg**
 - Création d'un outil d'aide à l'orientation des personnes étrangères et d'origine étrangère pour les acteurs de première ligne et pour les entreprises.
 - Organisation de rencontres entre demandeurs d'emploi étrangers et d'origine étrangère avec des employeurs lors du salon "Rendez-vous avec l'Emploi et la Formation".
- **IBEFE WAPI**
 - Cadastre et cartographie reprenant l'ensemble des opérateurs qui ont une offre en français et citoyenneté ainsi que les services spécifiques en insertion socioprofessionnelle à destination des personnes étrangères en Wapi.
 - Colloque "L'insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères et d'origine étrangère à travers l'apprentissage de la langue : regards croisés sur les initiatives en Wapi".
 - Soutien au projet mentorat développé par l'association Choq.
- **IBEFE Hainaut Centre**
 - Réalisation d'une Brochure " Interculturalité, à destination de l'enseignement " qui avait pour objectif d'attirer l'attention des acteurs de l'enseignement sur l'existence d'outils et de structures en capacité de proposer une série d'activités, à destination des élèves ou des enseignants, qui permettront de mieux aborder la question de l'interculturalité dans les établissements scolaires.
 - Speed meeting "Accompagnement des primo-arrivants et des personnes d'origine étrangère". Cette rencontre avait pour but permettre aux acteurs du territoire, d'échanger sur les projets développés dans le cadre de l'accompagnement des primo-arrivants et des personnes d'origine étrangères.
 - Colloque "La diversité en partage : constats et expériences dans les milieux scolaires" associant les trois IBEFE (WAPI, Hainaut-Centre et Hainaut-Sud), les trois Centres Régionaux d'Intégration et Unia.
- **IBEFE Namur**
 - Développement d'un projet de mentorat en entreprise "Net2Work", en collaboration avec le Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur (CAI Namur) : création et diffusion d'outils de promotion (affiches, flyers, roll up, fardes de presse, ...), réalisation de démarches auprès des entreprises du territoire du Bassin de Namur pour trouver des mentors (entreprises publiques, marchandes et non marchandes) pour accompagner des chercheurs d'emploi d'origine étrangère sur leur lieu de travail , suivi de la mise en place des duos mentors – mentees. 10 duos ont été créés et suivis par le CAI Namur. Le projet a été poursuivi en 2019, avec un public de demandeurs d'asile (Net2Wok- Asile). Un suivi régulier du projet est fait lors des réunions de la Chambre Emploi Formation de Namur. Les membres sont sollicités pour la promotion du projet et la recherche de mentors.
 - Mise en place d'un projet ALPHA FLE VAL en collaboration avec l'asbl Carrefour des Cultures : organisation de cours de français et d'un accompagnement à la préparation à la Validation des compétences pour un public de primo-arrivants (validation des compétences dans le domaine de la coiffure et de la menuiserie).

- Co-animation d'une plateforme ISP Diversité (avec le CAI Namur et le Forem), réunissant les acteurs du territoire en matière de formation et d'insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères et d'origine étrangère : échanges de pratiques, de projets, développement de partenariats.
- **IBEFE Liège**
 - Mise en place de la Plateforme "Emploi et Interculturalité" qui réunit des opérateurs locaux concernés par la formation et l'insertion socio-professionnelle des personnes étrangères et d'origine étrangère, à savoir : le CRIPEL, la MIREL, LIRE ET ECRIRE Liège, les CISP, le Service aux opérateurs du FOREM, la Cellule migrants du FOREM, Diversité Wallonie, l'IRFAM, la CSC, la FGTB, l'Instance Bassin EFE de Huy-Waremme.
 - Réalisation par les mêmes partenaires d'un flyer intitulé "Engager une personne étrangère? Les contacts utiles dans mes démarches".
- **IBEFE Hainaut-Sud**
 - Projet de mentorat MentorYou en partenariat avec "Pour la Solidarité" : mise en relation d'un chercheur d'emploi étranger ou d'origine étrangère [Mentee] avec une personne volontaire active professionnellement [Mentor] désireuse de jouer un rôle de guide afin de soutenir et d'accompagner le demandeur d'emploi dans son insertion socioprofessionnelle qui se traduit par 2 rencontres/mois pendant 6 mois.
 - Speed meeting professionnel PNOE du 09 novembre 2017 : Rencontre des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle dont l'objectif est une meilleure connaissance du réseau pour permettre un travail plus efficace. Cet événement pouvait constituer les prémices de nombreuses collaborations.
 - Réalisation de 6 motions design sur différents thèmes : Tremplin vers l'insertion grâce au bénévolat, procédure de recrutement, validation des compétences, équivalence des diplômes, démarches interculturelles, apprentissage du français en entreprise.
- **IBEFE Huy-Waremme**
 - Organisation d'une formation en création de CV vidéo pour les professionnels de l'ISP (août-septembre 2018), après une expérience pilote menée en collaboration avec la MIRHW et 7 bénéficiaires (personnes étrangères) en coaching. Cette expérience a enregistré de très bons résultats sur l'insertion de ces bénéficiaires.
 - Cartographie des opérateurs de formation pour adultes du Bassin pour les accompagnateurs de personnes étrangères.
 - Réflexion avec la plateforme alpha (FLE) sur l'offre de formation en alpha/FLE dans le Bassin et l'accès à l'équivalence des diplômes.
 - Enquête auprès des entreprises de plus de 10 travailleurs du Bassin sur leur vision de la diversité et l'inclusion des personnes étrangères dans leur entreprise (en collaboration avec le Cripel).

En décembre 2017, le nouveau Ministre de l'Emploi et de la Formation, P.Y. JEHOLET a sollicité l'Assemblée des IBEFE afin d'obtenir un rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de cette mission. L'Assemblée et les Instances ont communiqué un rapport au Ministre en janvier 2018, en mettant en évidence le peu de temps laissé aux Instances pour la mise en œuvre de cette mission et les difficultés créées par la non-disponibilité de l'expert inter-universitaire et du référent radicalisme.

En mars 2018, le Ministre a décidé de réaffecter ces moyens à d'autres priorités du Gouvernement. Suite à cette décision, cette mission a été clôturée dans la plupart des bassins en décembre 2018. Les Instances ont veillé à transférer les projets initiés à d'autres partenaires et à soutenir les chargés de missions dans leur recherche d'emploi.

6.2. Cités des Métiers – Dispositif multi partenarial d'orientation tout au long de la vie

Inscrit dans la Déclaration de politique régionale 2014-2019, le projet de dispositif multi-partenarial unique d'orientation tout au long de la vie, ancré sur les trois nouvelles Cités des Métiers, vise à mobiliser l'ensemble des ressources existantes en matière d'orientation pour créer et outiller un réseau de services d'information et d'orientation en Wallonie. L'enjeu de l'association des Instances bassin à ce projet est à la fois de permettre au dispositif d'exploiter les résultats des analyses et diagnostics des Instances mais aussi de mobiliser les acteurs locaux, à travers les pôles de synergies, pour des actions en matière d'information sur les métiers et d'orientation tout au long de la vie. La note d'orientation du Gouvernement wallon sur le sujet (2015) souligne ainsi que "pour atteindre l'objectif visé, le dispositif devra s'appuyer sur la dynamique des bassins EFE et des services d'orientation organisés par les pôles académiques : en effet, l'implication des bassins EFE, de par leur composition, leur implication et le rôle qui leur a été donné de mobiliser les différents acteurs locaux en ce compris les partenaires sociaux, sera essentielle pour donner de la cohérence et de l'ampleur aux actions comme aux projets d'orientation et de sensibilisation aux métiers porteurs d'avenir qui seront menés"

A ce titre, le Président de l'Assemblée des Instances bassin a été invité à faire partie du Comité de pilotage inter-cabinets du dispositif dès 2015. Ultérieurement, en 2017, en vue de renforcer l'ancrage territorial et la diffusion des actions des trois Cités des Métiers, les Présidents des IB EFE ont été invités à préciser à quelle Cité des Métiers ils souhaitaient s'associer de manière prioritaire et à déléguer un représentant au sein du Conseil d'Administration. A ce jour, cette participation des Instances bassin aux CA des Cités des Métiers ne s'est pas concrétisée partout.

Sur base des propositions formulées par les IB EFE, la cartographie d'association est la suivante :

- Cité des Métiers de Namur : les Instances de Namur, du Brabant wallon et du Luxembourg.
- Cité des Métiers de Charleroi : les Instances de WAPI, de Hainaut Centre et de Hainaut Sud.
- Cité des Métiers de Liège : les Instances de Liège, de Huy-Waremme, de Verviers et du Luxembourg.

La mise en place de ce dispositif multi-partenarial d'orientation tout au long de la vie a connu peu d'avancées concrètes sur le plan politique au cours de la législature 2014-2019. Les Instances bassin ont quant à elles continué à développer des actions d'orientation et d'information sur les métiers sur le terrain.

La thématique de l'orientation a été remise en évidence dans les Déclarations de politique régionale et communautaire 2019-2024 : orientation positive dans l'enseignement, lutte contre les difficultés de recrutement, assises de l'orientation, alimentation des filières STEM, ...

Fin 2019, dans la perspective de la mise en place du dispositif multi-partenarial d'orientation tout au long de la vie, la Ministre de l'Emploi et de la Formation de Wallonie a sollicité les Instances bassin afin qu'elles contribuent à la réalisation d'un inventaire des activités d'orientation et d'information menées par les différents acteurs sur leur territoire. Ce travail est en cours de réalisation.

6.3. Les Assises 2020 de l'enseignement et de la formation

Le Comité de Concertation Enseignement Formation (CCEF) rassemble les acteurs de l'enseignement et de la formation professionnelle en Belgique francophone, et coordonne la réalisation de plusieurs projets en partenariat. Il porte notamment à intervalles réguliers l'organisation des Assises de l'enseignement et de la formation, moment d'échange entre professionnels, soutenu par le FSE.

La première édition s'est tenue le 25 janvier 2019 et a pris pour thème la mobilité, sous plusieurs angles : les relations avec les entreprises, la mobilité entre opérateurs, la mobilité interrégionale et transfrontalière ou encore l'orientation des apprenants

Pour la seconde édition initialement prévue en mars 2020 puis reportée, la thématique des Assises portera sur les "Upskilling Pathways" ou les parcours de renforcement des compétences, visant à co-construire avec les publics bénéficiaires.

Et les acteurs de terrain, des plans d'action pour améliorer les parcours des apprenants. Le questionnement central est "Comment permettre à des citoyens – quel que soit leur statut (élèves, étudiants, travailleurs, demandeurs d'emploi, etc.) – faiblement qualifiés d'accéder à un niveau de reconnaissance des compétences suffisant pour jouer un rôle actif dans la société, accéder au marché du travail ou poursuivre des études et formations?". Les thématiques ou étapes suivantes ont été définies comme prioritaires :

- Step -1: "Prévention": comment éviter que des jeunes sortent du système éducatif sans diplôme? Que mettre en place pour ces jeunes?
- Step 0: "Attraction": comment sensibiliser et aller à la rencontre des publics peu scolarisés? Comment les orienter vers des parcours de renforcement des compétences adaptés? Et comment, en tant qu'opérateurs, porter un regard réflexif sur ses propres pratiques pour les ajuster au mieux aux publics concernés?
- Step 1: Quel "package" minimum en matière d'orientation et de bilan de compétences peut-on partager? Comment faciliter la "portabilité" des informations par l'utilisateur?

Fin 2019, les Instances Bassin EFE ont été sollicitées pour apporter leurs contributions et leur soutien à cette organisation. Concrètement, les IBEFE sont invitées à faire remonter, vers la coordination centrale du projet, des constats et des propositions à partir des actions mises en place par les opérateurs locaux, des projets développés sur le territoire et de leurs contacts avec les publics concernés. L'ensemble des Instances ont répondu positivement à cette demande et alimenté l'organisation de ces Assises qui se tiendront en mars 2020.

6.4. Plan Formation 2020

L'Instance bassin de Bruxelles co-pilote 4 mesures du Plan formation 2020 de la Région de Bruxelles-Capitale.

Mesure 18: développer les passerelles entre opérateurs

Le développement de passerelles entre opérateurs d'enseignement, d'ISP (Insertion socioprofessionnelle), de validation et de formation permettra de renforcer : l'accrochage des publics dans des parcours les plus fluides et directs permettant l'accès aux formations qualifiantes ; la complémentarité des offres de formation, d'enseignement, d'ISP et de validation. Un cadastre des passerelles et une analyse des développements de nouvelles possibilités en la matière seront réalisés par les opérateurs publics de formation.

Mesure 27: développer et approfondir les partenariats avec l'enseignement secondaire qualifiant

Le développement de partenariats de la formation et de l'emploi avec l'enseignement secondaire, en amont de la sortie de l'enseignement, constitue une priorité. Le caractère de seconde chance de la formation continue à dépendre fortement du parcours antérieur du jeune. Avoir obtenu un diplôme avant la formation professionnelle reste déterminant pour obtenir un emploi. Un jeune qui a un diplôme du secondaire supérieur possède de meilleures chances de décrocher un travail que celui qui ne détient qu'un diplôme du second degré de l'enseignement secondaire. L'objectif premier reste donc la réussite de la scolarité des plus jeunes, en ce compris au travers de l'organisation de partenariats et de passerelles en vue de l'amélioration du taux de certification des Bruxellois. Sur cette base, il sera demandé à Actiris, Bruxelles Formation, VDAB Brussel, Syntra Brussel et l'Efp/Sfpme de réaliser, avec l'appui du Bassin et du Bansa, une note de cadrage opérationnelle de redéploiement et de renforcement des collaborations entre les Services publics de l'emploi et de la formation et leurs partenaires, de l'Enseignement et de la formation, ainsi que de l'insertion

(Jeep/JUMP) et des fédérations sectorielles. Cette note de cadrage s'appuiera sur les mesures reprises dans la Stratégie 2025, le Plan Garantie pour la jeunesse et le présent Plan Formation 2020 pour proposer la mise en œuvre de nouveaux partenariats permettant par exemple d'anticiper avec Actiris et les fédérations sectorielles la transition de l'école au marché du travail et prévenir le décrochage des Neets.

Mesure 33 : décrire et analyser l'offre de formation et d'enseignement

A la demande des Gouvernements, l'Instance Bassin EFE et le Banspa produisent, avec l'appui de l'ensemble des opérateurs, un Cadastre synthétique des offres de formation et d'enseignement reprenant également le nombre et les caractéristiques des publics qui les fréquentent. Cette mission se développera sur la base de conventions statistiques méthodologiquement cohérentes avec l'outil de suivi et d'évaluation ainsi qu'avec l'appui de l'Observatoire Bruxellois de l'emploi et de la formation, de Bruxelles Formation, du VDAB Brussel, du BBP et de l'Enseignement. La même démarche de collaboration alimentera également : la cartographie et le monitoring de l'offre de formation, ainsi que le monitoring des publics bénéficiaires pilotés par Bruxelles formation et le Rapport analytique et prospectif de l'Instance Bassin.

Mesure 42 : harmoniser les terminologies utilisées en formation et produire un lexique

La mission d'harmoniser, de produire et de diffuser un lexique cohérent et commun des termes utilisés en formation sera confiée à Bruxelles Formation, au VDAB Brussel, aux opérateurs de formations PME, au Bassin et au Banspa. Ce lexique permettra de compléter et d'améliorer le glossaire du présent Plan Formation 2020.

GLOSSAIRE

ACTIRIS	Office Régional Bruxellois de l'Emploi
ALE	Agence Locale pour l'Emploi
AMEF	Analyse Marché de l'Emploi et de la Formation (FOREM)
Analyse AFOM	Analyse Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces
ARES	Académie de recherche et d'enseignement supérieur
BEP	Bureau Economique de la Province de Namur
CAAJ	Conseils d'arrondissement de l'aide à la jeunesse
CCSR	Centre collégial des services regroupés
CDC	Centre de Compétence
CDR	Centre de Référence Professionnelle
CEFA	Centre d'Education de Formation en Alternance
CISP	Centres d'Insertion Socioprofessionnelle
CSEF	Chambre/Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation
CTA	Centre des Technologies avancées
DGEO	Direction générale de l'Enseignement Obligatoire
DREMT	Direction des Relations Ecoles et Monde du Travail
EPS	Enseignement de Promotion Sociale
ETNIC	Entreprise publique des Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication
ETP	Equivalent Temps Plein
FEBISP	Fédération Bruxelloise des organismes d'Insertion Socioprofessionnelle
FOREM	Office Wallon de la Formation professionnelle et de l'emploi
FSE	Fonds Social Européen
FUNOC	Formation pour l'Université Ouverte de Charleroi
GARMO	Gestion Active Réserve de Main-d'œuvre
IB EFE	Instance bassin-Enseignement qualifiant-Formation-Emploi
IBSA	Institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyse
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance des indépendants et des PME
INTERFEDE	Interfédération des EFT/OIP
IPIEQ	Instance Pilotage Inter-réseau de l'Enseignement Qualifiant
IPPJ	Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse
IWEPS	Institut Wallon de Prospective et de statistiques
MIRE	Mission Régionale Pour l'Emploi
MRS	Maison de Repos et de Soins
NEETS	Not in Education Employment Or Training
OFFA	Office Francophone de la Formation en Alternance
OISP	Organisme d'Insertion Socioprofessionnelle
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
SFMPE	Service Formation PME
SFMQ	Service Francophone des Métiers et des Qualifications
SPE	Service Public de l'Emploi
WAPI	Wallonie Picarde

Publication du Conseil économique social et environnemental de Wallonie

Rue du Vertbois, 13c – 4000 Liège

T 04 232 98 11 – F 04 232 98 10

www.cesewallonie.be

Editeur responsable

Luc SIMAR

Rédaction

Bernard JOCKIN, secrétariat du CESE Wallonie, C. MAINGUET (IWEPS), Coordinateurs/trices des IBEFE

Secrétariat

Carmelina MONTAGNINO, Laurie PRESTI

Personne de contact

Bernard JOCKIN

T 04 232 98 34

bernard.jockin@cesewallonie.be



Rue du Vertbois, 13c
4000 Liège
T +32 4 232 98 11
F +32 4 232 98 10
info@cesew.be